

NOTICE D'INFORMATION

Visa COSOB N° 05-07 du 21 décembre 2005

« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »



EMPRUNT OBLIGATAIRE INSTITUTIONNEL 5 000 000 000 DA

1^{ERE} TRANCHE : 2.930.000.000 DA

Obligations 3,75 % échéant le 18 janvier 2011, encaissables par anticipation (au gré du détenteur) le 18 janvier 2009.

2^{EME} TRANCHE : 2.070.000.000 DA

Obligations 4,00 % échéant le 18 janvier 2012, encaissables par anticipation (au gré du détenteur) le 18 janvier 2010.

GARANTIES : Sûretés d'une valeur totale (1 + 2) de **9,6* milliards de dinars** couvrant **192 %** de l'emprunt

- Sûretés réelles (Hypothèques et nantissements) sur des terrains, immeubles et équipements de 1er rang de 4,4* milliards de dinars.
- Sûretés réelles (Hypothèques et nantissements) sur des terrains, immeubles et équipements de 2ème rang ayant une valeur résiduelle 5,2* milliards de dinars.

* Se référer à la section Garanties de la notice d'information pour les bases d'évaluation.

ADJUDICATION : LUNDI 16 JANVIER 2006

RÈGLEMENT ET LIVRAISON : MERCREDI 18 JANVIER 2006

L'ENTREPRISE

CEVITAL c'est un ensemble industriel intégré, concentré en première partie dans le secteur de l'agroalimentaire, : raffinage d'huile et de sucre, produits dérivés, négoce de céréales, distribution de produits destinés à l'alimentation humaine et animale. L'ensemble industriel a connu une croissance importante et a consolidé sa position de Leader dans le domaine agroalimentaire et entend poursuivre sa croissance et exploiter les synergies en poussant l'intégration des activités agroalimentaires et en développant des activités dans le secteur à fort potentiel de croissance du verre plat. CEVITAL a réalisé un chiffre d'affaires de près de 40 milliards dinars en 2004 et un résultat net de 7,6 milliards de dinars. Pour les 10 premiers mois de 2005 (du 1er janvier 2005 au 31 octobre 2005) CEVITAL a réalisé un chiffre d'affaire de 42 milliards (TTC) et un résultat brut de 7,5 milliards de dinars. Au 31 octobre 2005, ses fonds propres finançaient 83% de ses actifs. Sa direction a des bases raisonnables de penser que :

- Elle s'est taillé, en 7 ans, une part de marché dominante sur le marché algérien des produits alimentaires de base ;
- Son organisation et sa structure de coûts lui permettent d'envisager devenir un joueur compétitif sur le marché régional des produits alimentaires de base ;
- L'envergure de ses activités et la capacité de gestion de ses dirigeants lui permettent d'envisager répliquer le succès industriel qu'elle a connu dans le domaine agroalimentaire en développant des activités industrielles dans la production de panneaux préfabriqués et de verre plat.

ATOUTS CONCURRENTIELS :

Importantes synergies dans les activités d'affaires de l'entreprise: En exploitant des activités complémentaires sur la chaîne de production et de distribution des produits alimentaires de base, l'entreprise bénéficie d'importants gains. L'organisation principale des activités en zone portuaire, la présence dans le secteur du transport maritime par le biais de la filiale Nolis, l'ampleur de l'organisation logistique de la distribution, permettent à l'entreprise de maintenir une structure de coût concurrentielle.

Portefeuille relativement diversifié de produits de consommation de base: L'entreprise a une part dominante du marché sur plusieurs produits de base dont les huiles et margarines et le sucre. Elle entend diversifier sa gamme de produits dans la mesure où cela exploite des synergies créatrices de valeurs. Ainsi elle projette développer la production d'alimentation pour le bétail, une des matières premières dominante dans ce secteur étant le soja, qui sert, entre autres, à produire de l'huile. Cette diversification du portefeuille de produits rend l'entreprise moins vulnérable à une conjoncture défavorable sur un marché ou un produit.

Envergure industrielle et financière de l'entreprise lui permettant de pénétrer les secteurs d'activités où les barrières à l'entrée sont importantes: Sur le marché algérien, l'entreprise dispose de la capacité managériale, l'envergure financière et l'organisation logistique lui permettant d'envisager exploiter des secteurs industriels qui ont un fort potentiel de croissance mais qui sont caractérisés par des barrières à l'entrée importantes, en terme de financement, et de savoir faire industriel.

Forte demande du marché domestique et atout concurrentiel en terme de coût pour pénétrer les marchés régionaux: Cevital dispose d'un marché local caractérisé par une forte demande et sur lequel l'entreprise est bien positionnée. En développant ses capacités et en exploitant les synergies et les économies d'échelle potentielles, l'entreprise pourrait être concurrentielle sur les marchés régionaux (Afrique et Europe), vu les avantages en terme de coût de l'énergie, de la main d'œuvre et du transport.

STRATÉGIE D'AFFAIRES :

Exploiter la valeur créée par l'intégration des activités d'affaires: L'étroite intégration des activités de Cevital permet de tirer bénéfice de synergies dans l'approvisionnement de matières premières, dans l'organisation logistique et dans la distribution. Les dirigeants de Cevital entendent poursuivre leur Stratégie d'intégration afin d'exploiter la valeur créée par les synergies.

Maintenir la croissance et la rentabilité de l'entreprise en exploitant les secteurs industriels adéquats et en synergie avec la nature des activités de Cevital et son envergure: Cevital entend tirer avantage de son envergure et de son savoir faire industriel pour pénétrer d'autres secteurs à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance.

Tirer avantage de sa structure de coûts pour être concurrentiel sur les marchés régionaux: Cevital entend développer l'exportation de sa production et estime que l'efficacité de sa production allée aux avantages en terme de coûts de main d'œuvre et d'énergie que lui procure sa localisation lui permettent d'être concurrentielle.

PLAN D'AFFAIRE ET PROJECTIONS FINANCIERES

Le plan d'affaire de Cevital prévoit, conformément à sa stratégie d'affaires :

- Des investissements dans le cadre de la consolidation de sa position sur le marché et l'intégration de ses activités dans le domaine agroalimentaire en amont (Trituration de graines de soja) et en aval (distribution) ;
- L'évolution de l'environnement concurrentiel sur le marché agroalimentaire algérien qui devrait se refléter notamment au niveau du besoin de fonds de roulement du groupe à partir de 2008 ;
- Des investissements majeurs pour développer l'activité de verre plat ;
- L'investissement dans une unité de fabrication de panneaux préfabriqués destinés en premier lieu à soutenir l'important effort de construction de Cevital, les prochaines années, et prévenir le risque de retard dans le démarrage des nouvelles activités à cause de la très forte demande dans le domaine de la construction et l'insuffisance de l'offre.

Les dirigeants de Cevital prévoient un chiffre d'affaires dépassant 150 milliards de dinars en 2010. Cette croissance soutenue découle de la stratégie de l'entreprise et du plan d'investissement. Le niveau de bénéfice net devrait dépasser 18 milliards de dinars en 2010. La marge brute d'autofinancement dépasse 9 milliards de dinars en 2005 et devrait approcher 23 milliards de dinars en 2010.

La bonne structure financière en terme de ratio d'endettement devrait se conforter grâce à la rentabilité de l'entreprise et la politique de dividende de l'entreprise (Cévital réinvestit quasiment tous ses bénéfices). Le ratio Fonds propres / Passif total, de 63 % après l'émission de cet emprunt, devrait dépasser 80% en 2009. Ceci indique que Cevital dispose d'une marge d'endettement additionnel confortable.

Enfin, la solvabilité à court terme de l'entreprise s'améliore considérablement en terme de couverture du passif à court terme par l'actif à court terme. De plus, la participation de Cevital dans le capital d'Orascom Telecom Algérie constitue un gage de liquidité substantiel pour les obligataires.

En terme de capacité de remboursement, les projections financières établies indiquent une excellente couverture des intérêts et des remboursements de capital par la marge brute d'autofinancement. Selon les projections financières établies, ce ratio est de 3,7 pour 2005, 6,6 pour 2009 et de 10,6 pour 2010. Cela veut dire que les opérations de l'entreprise génèrent plus de trois fois et demi les montants nécessaires au remboursement des dettes et au paiement des intérêts.

« Le visa de la Commission ne peut être assimilé à une recommandation de souscription ou d'achat des titres proposés. Il ne comporte aucun jugement, aucune appréciation sur l'opération projetée. La Commission vérifie que les informations fournies par la notice d'information visée paraissent véridiques et suffisantes pour que l'investisseur potentiel puisse fonder sa décision. »

R É S U M É

TITRES OFFERTS

Afin de financer une partie de son plan d'investissement, Cevital émet des obligations pour un montant de 5 milliards de dinars, réparties en 2 tranches :

1^{ère} tranche : Obligations échéant en janvier 2011, encaissables par anticipation (au gré du détenteur) en janvier 2009.

2^{ème} tranche : Obligations échéant en janvier 2012, encaissables par anticipation (au gré du détenteur) en janvier 2010.

Garanties :

1. Des Sûretés réelles (Hypothèques et nantissements) sur des terrains, immeubles et équipements de 1^{er} rang de 4,4* milliards de dinars.
2. Et des sûretés réelles (Hypothèques et nantissements) sur des terrains, immeubles et équipements de 2^{ème} rang ayant une valeur résiduelle 5,2* milliards de dinars.

La valeur totale des sûretés (1.+ 2.) est de 9,6* milliards de dinars et couvre 192% de l'emprunt.

* Se référer à la section Garanties de la Notice d'information pour les bases d'évaluation.

L'ENTREPRISE

CEVITAL s'est constituée autour de l'idée forte de bâtir un ensemble industriel intégré, concentré en première partie dans le secteur de l'agroalimentaire, dont le raffinage d'huile et de sucre, produits dérivés, négoce de céréales, distribution de produits destinés à l'alimentation humaine et animale. L'ensemble industriel a connu une croissance importante et a consolidé sa position de Leader dans le domaine agroalimentaire et entend poursuivre sa croissance et exploiter les synergies en poussant l'intégration des activités agroalimentaires et en développant des activités dans le secteur à fort potentiel de croissance du verre plat.

CEVITAL a réalisé un chiffre d'affaires de près de 40 milliards dinars en 2004 et un résultat net de 7,6 milliards de dinars. Pour les 10 premiers mois de 2005 (du 1^{er} janvier 2005 au 31 octobre 2005) CEVITAL a réalisé un chiffre d'affaire de 42 milliards (TTC) et un résultat brut de 7,5 milliards de dinars. Au 31 octobre 2005, ses fonds propres finançaient 83% de ses actifs. Sa direction a des bases raisonnables de penser que :

- ❖ Elle s'est taillé, en 7 ans, une part de marché dominante sur le marché algérien des produits alimentaires de base ;
- ❖ Son organisation et sa structure de coûts lui permettent d'envisager devenir un joueur compétitif sur le marché régional des produits alimentaires de base ;
- ❖ L'envergure de ses activités et la capacité de gestion de ses dirigeants lui permettent d'envisager répliquer le succès industriel qu'elle a connu dans le domaine agroalimentaire en développant des activités industrielles dans la production de panneaux préfabriqués et de verre plat.

ATOUTS CONCURRENTIELS:

Importantes synergies dans les activités d'affaires de l'entreprise. En exploitant des activités complémentaires sur la chaîne de production et de distribution des produits alimentaires de base, l'entreprise bénéficie d'importants gains. L'organisation principale des activités en zone portuaire, la présence dans le secteur du transport maritime par le biais de la filiale Nolis, l'ampleur de l'organisation logistique de la distribution, permettent à l'entreprise de maintenir une structure de coût concurrentielle.

Portefeuille relativement diversifié de produits de consommation de base. L'entreprise a une part dominante du marché sur plusieurs produits de base dont les huiles et margarines et le sucre. Elle entend diversifier sa gamme de produits dans la mesure où cela exploite des synergies créatrices de valeurs. Ainsi elle projette développer la production d'alimentation pour le bétail, une des matières premières dominante dans ce secteur étant le soja, qui sert, entre autres, à produire de l'huile. Cette diversification du portefeuille de produits rend l'entreprise moins vulnérable à une conjoncture défavorable sur

un marché ou un produit.

Envergure industrielle et financière de l'entreprise lui permettant de pénétrer les secteurs d'activités où les barrières à l'entrée sont importantes. Sur le marché algérien, l'entreprise dispose de la capacité managériale, l'envergure financière et l'organisation logistique lui permettant d'envisager exploiter des secteurs industriels qui ont un fort potentiel de croissance mais qui sont caractérisés par des barrières à l'entrée importantes, en terme de financement, et de savoir faire industriel.

Forte demande du marché domestique et atout concurrentiel en terme de coût pour pénétrer les marchés régionaux. Cevital dispose d'un marché local caractérisé par une forte demande et sur lequel l'entreprise est bien positionnée. En développant ses capacités et en exploitant les synergies et les économies d'échelle potentielles, l'entreprise pourrait être concurrentielle sur les marchés régionaux (Afrique et Europe), vu les avantages en terme de coût de l'énergie, de la main d'œuvre et du transport.

STRATÉGIE D'AFFAIRES

Exploiter la valeur créée par l'intégration des activités d'affaires. L'étroite intégration des activités de Cevital permet de tirer bénéfice de synergies dans l'approvisionnement de matières premières, dans l'organisation logistique et dans la distribution. Les dirigeants de Cevital entendent poursuivre leur stratégie d'intégration afin d'exploiter la valeur créée par les synergies.

Maintenir la croissance et la rentabilité de l'entreprise en exploitant les secteurs industriels adéquats et en synergie avec la nature des activités de Cevital et son envergure. Cevital entend tirer avantage de son envergure et de son savoir faire industriel pour pénétrer d'autres secteurs à forte valeur ajoutée et à fort potentiel de croissance.

Tirer avantage de sa structure de coûts pour être concurrentiel sur les marchés régionaux. Cevital entend développer l'exportation de sa production et estime que l'efficacité de sa production allée aux avantages en terme de coûts de main d'œuvre et d'énergie que lui procure sa localisation lui permettent d'être concurrentielle.

PLAN D'AFFAIRES ET PROJECTIONS FINANCIÈRES

Le plan d'affaire de Cevital prévoit, conformément à sa stratégie d'affaires :

- ❖ Des investissements dans le cadre de la consolidation de sa position sur le marché et l'intégration de ses activités dans le domaine agroalimentaire en amont (Trituration de graines de soja) et en aval (distribution) ;
- ❖ L'évolution de l'environnement concurrentiel sur le marché agroalimentaire algérien qui devrait se refléter notamment au niveau du besoin de fonds de roulement du groupe à partir de 2008 ;
- ❖ Des investissements majeurs pour développer l'activité de verre plat ;
- ❖ L'investissement dans une unité de fabrication de panneaux préfabriqués destinés en premier lieu à soutenir l'important effort de construction de Cevital, les prochaines années, et prévenir le risque de retard dans le démarrage des nouvelles activités à cause de la très forte demande dans le domaine de la construction et l'insuffisance de l'offre.

Les dirigeants de Cevital prévoient un chiffre d'affaires dépassant 150 milliards de dinars en 2010. Cette croissance soutenue découle de la stratégie de l'entreprise et du plan d'investissement. Le niveau de bénéfice net devrait dépasser 18 milliards de dinars en 2010. La marge brute d'autofinancement dépasse 9 milliards de dinars en 2005 et devrait approcher 23 milliards de dinars en 2010.

La bonne structure financière en terme de ratio d'endettement devrait se conforter grâce à la rentabilité de l'entreprise et la politique de dividende de l'entreprise (Cévital réinvestit quasiment tous ses bénéfices). Le ratio Fonds propres / Passif total, de 63 % après l'émission de cet emprunt, devrait dépasser 80% en 2009. Ceci indique que Cevital dispose d'une marge d'endettement additionnel confortable.

Enfin, la solvabilité à court terme de l'entreprise s'améliore considérablement en terme de couverture du passif à court terme par l'actif à court terme. De plus, la participation de Cevital dans le capital d'Orascom Telecom Algérie constitue un gage de liquidité substantiel pour les obligataires.

En terme de capacité de remboursement, les projections financières établies indiquent une excellente couverture des intérêts et des remboursements de capital par la marge brute d'autofinancement. Selon les projections financières établies, ce ratio est de 3,7 pour 2005, 6,6 pour 2009 et de 10,6 pour 2010. Cela veut dire que les opérations de l'entreprise généreraient plus de trois fois et demi les montants nécessaires au remboursement des dettes et au paiement des intérêts.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
L'ENTREPRISE ET SA MISSION.....	6
LE 1 ^{ER} AXE STRATÉGIQUE :	6
LE 2 ^{ÈME} AXE STRATÉGIQUE :	6
LES ATOUTS DE L'ENTREPRISE OU SES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS.....	7
1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION.....	8
1.1. DÉCISIONS QUI SONT À L'ORIGINE DE L'OPÉRATION.....	8
1.2. NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATÉGORIE DES TITRES.....	8
1.3. PRIX D'ÉMISSION.....	8
1.4. PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'ÉMISSION. EMPLOI DU PRODUIT NET.....	8
1.5. CHARGES RELATIVES À L'OPÉRATION.....	9
1.6. MODALITÉS ET DÉLAIS DE DÉLIVRANCE DES TITRES.....	9
1.7. JOUISSANCE DES TITRES.....	9
1.8. DATE DE RÈGLEMENT.....	9
1.9. TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE RENDEMENT RÉEL POUR LE SOUSCRIPTEUR.....	10
1.10. PÉRIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION.....	10
1.11. DURÉE DE VIE DES OBLIGATIONS ET REMBOURSEMENT.....	10
1.12. RÉGIME FISCAL.....	11
1.13. GARANTIES.....	11
1.14. RANG DE L'EMPRUNT.....	14
1.15. MASSE DES OBLIGATAIRES :	14
1.16. OBLIGATIONS DE L'ÉMETTEUR.....	15
1.17. NÉGOCIATION DES TITRES.....	16
2. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR.....	17
2.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL.....	17
2.2. LE CAPITAL.....	19
3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	21
3.1. PRÉSENTATION DE CEVITAL.....	21
3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	29
3.3. LITIGES.....	29
3.4. CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS.....	29
3.5. FACTEURS DE RISQUE :	30
4. INFORMATIONS FINANCIERES.....	31
4.1. PRÉSENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES.....	31
4.2. RÉGIME FISCAL EN VIGUEUR.....	33
4.3. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DE RÉSULTATS.....	33
4.4. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES BILANS.....	35
4.5. ANALYSE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ.....	44
4.6. TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS.....	45
4.7. TABLEAU DES EMPLOIS & RESSOURCES.....	46
4.8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	46
5. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE.....	47
5.1. LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE CEVITAL.....	47
5.2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS.....	47
5.3. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS.....	47
5.4. POLITIQUE DE COMMUNICATION.....	48
5.5. CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ.....	49
6. EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION.....	50
6.1. ÉVOLUTION RÉCENTE.....	50
6.2. BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR.....	52
7. ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE D'INFORMATION.....	58
7.1. SIGNATURE DU PRÉSIDENT DE CEVITAL.....	58
7.2. SIGNATURE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :	58
ANNEXE: ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS SELON LES NORMES INTERNATIONALES (IFRS) 59	

INTRODUCTION

CEVITAL SPA a été créée avec des fonds privés en 1998 et elle est la première société privée dans l'industrie de raffinage d'huiles brutes sur le marché algérien. Elle a pour actionnaires principaux, Mr Issad REBRAB & Fils.

L'ENTREPRISE ET SA MISSION.

CEVITAL s'est constituée autour de l'idée forte de bâtir un ensemble industriel intégré, concentré en première partie dans le secteur de l'agroalimentaire, dont le raffinage d'huile et de sucre, produits dérivés, négoce de céréales, distribution de produits destinés à l'alimentation humaine et animale. L'ensemble industriel a connu une croissance importante et a consolidé sa position de Leader dans le domaine agroalimentaire et entend poursuivre sa croissance et exploiter les synergies en poussant l'intégration des activités agroalimentaires et en développant des activités dans le secteur à fort potentiel de croissance du verre plat.

LE 1^{ER} AXE STRATÉGIQUE :

Positionnement de CEVITAL, dans le créneau agroalimentaire avec comme axe de développement : l'intégration des activités connexes en amont et en aval dans l'optique d'accroître la valeur ajoutée de l'entreprise.

Pour les activités liées aux corps gras en amont, CEVITAL a mûri cette étape en 5 points :

- 1e étape, le raffinage d'huiles brutes et conditionnement d'huiles finies ;
- 2e étape l'intégration de la production sur site, des emballages (bouchons, poignets en PET/PEHD¹) ;
- 3e étape, création de l'activité de margarinerie, en exploitant l'effet de synergie résultant de l'utilisation des mêmes installations de la raffinerie d'huile ;
- 4e étape, la trituration des graines oléagineuses pour produire l'huile brute (à base de graines de colza ou de soja), et le tourteau (produit secondaire de la trituration de graines oléagineuses destiné à l'aliment de bétail) ;
- 5e étape, encourager le développement de l'agriculture du colza et du tournesol pour les besoins de la trituration

Pour les activités "sucre" et "céréales", l'amont est constitué de 2 points :

- 1ière étape, créer et lancer une industrie de raffinage de sucre roux de grande envergure, à base des dernières évolutions technologiques en la matière pour couvrir les besoins du marché national
- 2ème étape, reprendre l'effet de synergie, en exploitant les installations communes que représentent le complexe silotier et assurer une activité de négoce de céréales, plus généralement ; toutes denrées à ensiler.

LE 2^{IÈME} AXE STRATÉGIQUE :

CEVITAL se diversifie dans les secteurs à forte valeur ajoutée, où l'entreprise peut avoir des avantages compétitifs en tenant compte de l'ouverture du marché algérien.

- La création d'une industrie du verre plat et la production industrielle de bâtiment préfabriqué.

¹ Le Pet, polyéthylène téréphthalate, est un plastique, polymère obtenu par la polycondensation de l'acide téréphthalique et de l'éthylène glycol. Cette matière plastique transparente est utilisée pour la fabrication de bouteilles d'eau, de boissons gazeuses, d'huile, etc. et peut être teintée. Le PEHD, polyéthylène haute densité, est une matière plastique opaque utilisée pour la fabrication des bouteilles de lait, flacons de lessive, d'adouçissant. Cette matière peut être colorée.

- Parallèlement à cet ensemble d'activités de production et de négoce, CEVITAL a bien entrepris et consenti de grands efforts pour faire de sa distribution un réseau efficace, réactif, pour en faire l'un de ses atouts le plus important.

LES ATOUTS DE L'ENTREPRISE OU SES FACTEURS CLÉS DE SUCCÈS.

- **Capacité à manager des projets**, dans la production et la distribution de grandes envergures ;
- **Maîtrise de la technologie** ;(les unités industrielles utilisent les dernières innovations en matière d'automatisation des process) ;
- **Jeunesse des salariés** (moyenne d'âge : 35 ans) : encadrement à fort potentiel pour assurer une gestion pérenne de l'entreprise ;
- **Choix du site** : l'avantage de la localisation est un facteur clé de succès car il représente un avantage compétitif de taille sur le plan logistique (proximité des installations portuaires réduisant les coûts des matières importées et des produits finis exportés) ;
- **Force de négociation** ; la taille de l'entreprise, en raison des parts de marchés investis, comparativement aux entreprises évoluant dans les mêmes secteurs d'activité et enfin ;
- **Présence d'un réseau de distribution** couvrant l'ensemble du territoire national (appelé à s'étoffer davantage).

1. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION.

1.1. DÉCISIONS QUI SONT À L'ORIGINE DE L'OPÉRATION.

L'assemblée générale ordinaire de CEVITAL réunie le 9 juin 2005 a autorisé, dans sa première résolution, le lancement d'un emprunt obligataire auprès des institutions financières d'un montant de cinq (05) milliards de dinars pour le financement du programme d'investissement de la société et donne mandat au conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre cette résolution.

1.2. NOMBRE, VALEUR NOMINALE, FORME ET CATÉGORIE DES TITRES.

1.2.1. NOMBRE, VALEUR NOMINALE.

L'émission porte sur un montant maximum de cinq milliards de dinars algériens (5 000 000 000,00 DA), répartis en cinq cent mille (500.000) obligations d'une valeur nominale de dix mille dinars (10 000,00 DA) chacune. Cet emprunt sera émis en deux tranches:

La 1^{ère} tranche est constituée de 293 000 obligations « encaissables par anticipation » à échéance du 18 janvier 2011.

La 2^{ème} tranche est constituée de 207 000 obligations « encaissables par anticipation » à échéance du 18 janvier 2012.

1.2.3. TAUX DE COUPON

Les obligations de la 1^{ère} tranche porteront intérêt au taux de 3,75%.

Les obligations de la 2^{ème} tranche porteront intérêt au taux de 4,00%.

1.2.2. CATÉGORIE DES TITRES.

Les titres émis sont des obligations ordinaires.

I-2-3. FORME DES TITRES.

Les obligations sont au porteur et dématérialisées.

1.3. PRIX D'ÉMISSION.

Les obligations de la 1^{ère} tranche ont été émises au prix moyen de 100,34 % par obligation ;

Les obligations de la 2^{ème} tranche ont été émises au prix moyen de 101,05% par obligation ;

Les obligations sont intégralement réglées à la souscription.

1.4. PRODUIT BRUT ET ESTIMATION DU PRODUIT NET DE L'ÉMISSION. EMPLOI DU PRODUIT NET.

Produit brut : total des prix de soumission multipliés par les quantités souscrites de chaque soumission retenue.

Le produit brut de l'émission obligataire pour un montant nominal souscrit de cinq milliards de dinars (5.000.000.000 DA) est de cinq milliards trente et un millions cinq cent soixante et treize milles Dinars (5 031 573 000 DA).

Le produit net de l'émission : obtenu à partir du produit brut, déduction faite de l'ensemble des charges de l'opération qui s'élèvent à quarante et six millions cinq cent quarante et quatre mille sept cent

dix et neuf Dinars (46 544 719 DA).

Le produit net de l'émission est de quatre milliards neuf cents quatre vingt cinq millions vingt et huit mille deux cents quatre vingt et un Dinars (4 985 028 281 DA).

Utilisation du produit net : Le produit net dégagé par l'émission obligataire servira au financement d'une partie du plan d'investissement de CEVITAL SPA.

1.5. CHARGES RELATIVES À L'OPÉRATION.

Le montant des charges relatives à cette opération s'élève à quarante et six millions cinq cent quarante et quatre mille sept cent dix et neuf Dinars (46 544 719 DA), hors taxes et se répartissent comme suit :

1.5.1. REDEVANCES ET REMUNERATIONS RÉGLEMENTAIRES :

- Redevance de la COSOB : 0,075% du montant de l'émission, soit trois millions sept cent cinquante mille dinars algériens (3.750.000,00 DA), hors taxes.

1.5.2. FRAIS DE PRESTATION DE SERVICES (FIXÉS PAR LES CONVENTIONS):

- Rémunération d'ALGERIE CLEARING (adhésion, inscription en compte et opérations sur titres) : Deux millions sept cent milles Dinars (2 700 000 DA).
 - Redevance d'adhésion : deux cent mille dinars par an (200 000 DA) ;
 - Redevance de traitement des opérations sur titres :
 - Paiement des intérêts : cent mille dinars (100 000 DA) par échéance,
 - Remboursement du capital : cent mille dinars (100 000 DA)
- Frais de chef de file « CPA » : 0,3% du montant levé, soit quinze millions quatre vingt et quatorze mille sept cents dix et neuf Dinars (15 094 719 DA).
- Frais de Conseil financier « Strategica » : 25 000 000 DA

1.6. MODALITÉS ET DÉLAIS DE DÉLIVRANCE DES TITRES.

La date d'inscription en compte au nom des souscripteurs des obligations est fixée le 18 janvier 2006.

1.7. JOUISSANCE DES TITRES.

Les intérêts commencent à courir à partir du 18 janvier 2006.

Pour la 1^{ère} tranche, les intérêts sont payables annuellement le 18 janvier de chaque année, pendant cinq (05) ans, ou pendant trois (03) ans pour les obligations encaissées par anticipation.

Pour la 2^{ème} tranche, les intérêts sont payables annuellement le 18 janvier de chaque année, pendant six (06) ans, ou pendant quatre (04) ans pour les obligations encaissées par anticipation.

Lorsque la date de paiement des coupons tombe un jour férié, le paiement aura lieu le premier jour ouvré suivant.

1.8. DATE DE RÈGLEMENT.

La date de règlement par les souscripteurs est fixée au 18 janvier 2006.

1.9. TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE RENDEMENT RÉEL POUR LE SOUSCRIPTEUR.

Pour la 1^{ère} tranche, le taux de rendement moyen réel* du titre est de 3,67% (selon le prix moyen issu de l'adjudication).

Pour la 2^{ème} tranche, le taux de rendement moyen réel* du titre est de 3,80% (selon le prix moyen issu de l'adjudication).

(*) : Ce taux n'est significatif que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- 1. le souscripteur conserve son titre jusqu'à la date de remboursement de l'obligation ;**
- 2. le montant des revenus annuels est réinvesti au taux de rendement réel moyen et ce, jusqu'à la date de remboursement de l'obligation.**

1.10. PÉRIODE ET MODE DE SOUSCRIPTION.

L'émission est destinée exclusivement aux banques et investisseurs institutionnels. Elle a été réalisée sous la forme d'une adjudication à la « hollandaise ». La séance d'adjudication s'est tenue le 16 janvier 2006.

1.11. DURÉE DE VIE DES OBLIGATIONS ET REMBOURSEMENT

Les obligations « encaissables par anticipation » (Retractable Bonds) sont des titres « à option intégrée ». Le détenteur d'une obligation « encaissable par anticipation » a le droit d'encaisser son titre à la date d'encaissement anticipé antérieure à la date de remboursement, mais n'a aucune obligation de le faire.

Pour la 1^{ère} tranche, la durée de vie totale des obligations est de cinq (5) ans mais elle peut être réduite à trois (03) ans si le détenteur exerce son privilège d'encaissement par anticipation.

Pour les titres « encaissables par anticipation » (Retractable Bonds) de la 1^{ère} tranche, le détenteur pourra, s'il le désire, encaisser ses titres le 18 janvier 2009. Pour se prévaloir de son droit d'encaissement anticipé, le détenteur dispose d'une période d'option allant du 31 mai 2008 au 31 août 2008. Il devra faire part, par écrit, à son Teneur de compte conservateur, durant cette période d'option, de sa décision d'encaissement par anticipation.

Le Teneur de compte conservateur transmettra, à la fin de la période d'exercice de l'option, l'état consolidé des demandes d'encaissement par anticipation à Algeria Clearing. Algeria Clearing informera l'émetteur du nombre d'obligations qui ont fait l'objet de demande de remboursement par anticipation au plus tard le 15 septembre 2008.

Pour la 2^{ème} tranche, la durée de vie totale des obligations est de six (6) ans mais elle peut être réduite à quatre (04) ans si le détenteur exerce son privilège d'encaissement par anticipation.

Pour les titres « encaissables par anticipation » (Retractable Bonds) de la 2^{ème} tranche, le détenteur pourra, s'il le désire, encaisser ses titres le 18 janvier 2010. Pour se prévaloir de son droit d'encaissement anticipé, le détenteur dispose d'une période d'option allant du 31 mai 2009 au 31 août 2009. Il devra faire part, par écrit, à son Teneur de compte conservateur, durant cette période d'option, de sa décision d'encaissement par anticipation.

Le Teneur de compte conservateur transmettra, à la fin de la période d'exercice de l'option, l'état consolidé des demandes d'encaissement par anticipation à Algeria Clearing. Algeria Clearing informera

l'émetteur du nombre d'obligations qui ont fait l'objet de demande de remboursement par anticipation au plus tard le 15 septembre 2009.

La durée de vie moyenne de l'emprunt est de 5,41 années variera entre 3,41 années et 5,41 années selon le nombre d'options d'encaissements par anticipation exercées.

1.12. RÉGIME FISCAL.

Conformément à l'article 26 de la loi de finance 2004, modifiant et complétant l'article 63 de la loi de finance 2003 :

« Sont exonérés de l'IRG ou de l'IBS, pour une période de 5 ans à compter du 1er janvier 2003, les produits et les plus values de cession des obligations et titres assimilés cotés en bourse ou négociés sur un marché organisé, d'une échéance minimale de cinq ans émis au cours d'une période de cinq ans à compter du 1er janvier 2003. Cette exonération porte sur toute la durée de validité du titre émis au cours de cette période. »

Conformément à cet article, les intérêts et les plus values de cession des obligations de la 1ère et 2ème tranche sont exonérés d'impôts sur le revenu global ou de l'impôt sur le bénéfice des sociétés si le détenteur présente ses titres à l'encaissement à la date d'échéance fixée initialement (le 18 janvier 2011 pour les obligations de la 1ère tranche et le 18 janvier 2012 pour les obligations de la 2ème tranche). Par contre, si le détenteur choisit de présenter les titres « encaissables par anticipation » pour remboursement à la date d'encaissement anticipée (le 18 janvier 2009 pour les obligations de la 1ère tranche et le 18 janvier 2010 pour les titres de la 2ème tranche), les revenus perçus au cours des années antérieures deviendront taxables et les sommes dues devront être acquittées selon les modalités fixées par la Direction générale des impôts.

1.13. GARANTIES

Les obligations émises constituent un engagement direct et inconditionnel de Cevital. Ces obligations sont adossées à des garanties. Les sûretés présentées sous la forme de nantissements et hypothèques sur des actifs constituent une garantie pour le remboursement du principal, des intérêts, et des frais accessoires.

Les sûretés réelles de 1^{er} rang sont composées de différents nantissements et hypothèques sur des terrains, immeubles, installations et équipements représentant une valeur globale, selon la base d'évaluation indiquée dans le tableau « couverture des sûretés », de 4 395,7 millions de dinars. Ces sûretés sont constituées par des actes authentiques enregistrés et en cours de publication aux conservations foncières et au registre de commerce.

Les sûretés réelles de 2^e rang sont composées de différents nantissements et hypothèques sur des terrains, immeubles, installations et équipements représentant une valeur globale, selon la base d'évaluation indiquée dans le tableau « couverture des sûretés », de 14 648,0 millions de dinars. Ces sûretés sont constituées par des actes authentiques enregistrés et en cours de publication aux conservations foncières et au registre de commerce.

Les sûretés sur ces actifs provenant d'engagements antérieurs à cet emprunt obligataire portent sur une valeur maximale de 9 421,5 millions de dinars. Certaines sûretés prioritaires s'éteindront durant la vie de l'emprunt, et des sûretés au profit de la masse des obligataires de second rang, au moment de l'émission de l'emprunt, deviendront des sûretés de premier rang.

La valeur résiduelle minimale des sûretés de 2^e rang est donc de 5 226,5 millions de dinars (Sûretés de 2^e rang au bénéfice de la masse des obligataires moins Sûretés prioritaires sur des actifs nantis ou hypothéqués au profit de la masse des obligataires).

Ainsi le montant d'emprunt de 5 milliards de dinars est couvert par une valeur totale de sûretés (valeur des sûretés de 1^{er} rang plus valeur résiduelle des sûretés de 2^e rang) de 9 623,3 millions de dinars, soit des sûretés représentant 192% du montant de l'emprunt.

Couverture des sûretés

Sûretés de 1er rang au bénéfice de la masse des obligataires		
	Base d'évaluation	Valeur
Hypothèques		
Terrain La Zaghareah Bologhine Alger acquis le 5 septembre 2000 d'une superficie de 24 810 m ²	Valeur marchande (Rapport d'expertise d'évaluation du 28 novembre 2005)	1 068,8
Terrain Hassi Ameur Oran acquis le 13 février 2002 d'une superficie de 102 187 m ²	Valeur marchande (Rapport d'expertise d'évaluation du 26 novembre 2005)	976,9
Terrain Bejaia Sidi Bouali acquis le 9 août 2003 d'une superficie de 1 800 m ²	Valeur marchande (Rapport d'expertise d'évaluation du 27 novembre 2005)	72,0
Terrain bâti Aouch El Bey Rouiba Alger acquis le 30 décembre 2003 d'une superficie de 7 838 m ²	Valeur sur la base du prix d'acquisition (Rapport d'expertise d'évaluation du 22 décembre 2002)	286,3
Terrain bâti Berrehal Les Eucalyptus Annaba acquis le 30 décembre 2003 d'une superficie de 23 133,33 m ²	Valeur sur la base du prix d'acquisition (rapport d'expertise d'évaluation du 10 mai 2003)	214,3
Terrain El Kseur Bejaia acquis le 30 décembre 2003 d'une superficie de 17 000 m ²	Valeur sur la base du prix d'acquisition (Rapport d'expertise d'évaluation du 2 mai 2003)	119,0
Unité d'eau minérale Lala Khadidja	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	393,8
Nantissements d'installations complexes		
Installation complexe Chaudière	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	195,3
Installation complexe Back de stockage	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	271,9
Installation complexe Électricité	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	17,5
Installation complexe Station d'épuration des eaux	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	47,9
Installation complexe unité traitement des eaux	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	85,1
Installation complexe Bac à eau 2 000 m ³	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	2,2
Nantissements d'équipements		
Raffinerie d'huile d'une capacité de 1000 tonnes	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	589,9
Unité Plastique	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	46,2
Unité Azote	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	8,8
Valeur totale des sûretés de 1er rang		4 395,7

En millions de dinars

Sûretés de 2e rang au bénéfice de la masse des obligataires		
	Base d'évaluation	Valeur
Hypothèques		
Bâtiments du complexe de Bejaia	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	4 102,9
Caution hypothécaire sur les terrains et bâtiments de Metal Sider situés à Larabaa	Coût historique indexé aux prix de 1998 pour le terrain et coût historique non amorti pour les bâtiments (Rapport d'évaluation du 6 décembre 1998) (Note 2)	3 107,4
Nantissements d'équipements		
Raffinerie d'huile d'une capacité de 800 tonnes	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	272,1
Margarinerie	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	1 357,9
Équipements conditionnement d'huile (Note 3)	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	946,8
Raffinerie de sucre	Valeur nette telle qu'apparaissant au bilan du 31/12/2004	2 073,3
Unité de Verre plat (note 4)	Coût d'acquisition (acquis au courant de l'exercice 2005)	2 787,7
Valeur totale des actifs		14 648,0

Moins**Sûretés prioritaires sur des actifs nantis ou hypothéqués aux profit de la masse des obligataires**

Prêt à terme (crédit acheteur) échéant en mars 2008 lié à une sûreté prioritaire sur une partie de ces actifs (Voir liste des sûretés) - <i>Salde des obligations totales (comprenant intérêts et prime de risque) calculé avec le cours EURO/Dinar du 10 août 2005</i>	Nantissement du fonds de commerce comprenant l'outillage et l'équipement et nantissement de l'équipement de la raffinerie de sucre	1 158,5
	Caution hypothécaire des actifs de Metal Sider	2 000,0
Montant de sûretés prioritaires sur une partie de ces actifs liées à une ligne de crédit documentaire	Nantissement des équipements d'une raffinerie d'huile et d'une margarinerie	3 263,0
	Promesse de nantissement d'équipement à acquérir	3 000,0
		8 263,0
Total des sûretés prioritaires hors celles privilégiées par la Loi		9 421,5

Valeur résiduelle des sûretés de 2e rang**5 226,5**

(Sûretés de 2e rang au bénéfice de la masse des obligataires moins Sûretés prioritaires sur des actifs nantis ou hypothéqués aux profit de la masse des obligataires)

Valeur totale des sûretés**9 622,3**

(Valeur totale des sûretés de 1er rang + Valeur résiduelle des sûretés de 2e rang)

Montant de l'emprunt / Valeur des sûretés**52%****Couverture de l'emprunt par les sûretés****192%**

(Valeur des sûretés / Montant de l'emprunt)

Notes :

en millions de DA

Note 1 : Bâtiments du complexe de Bejaia**Extrait du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004**

	Montant Brut	Montant Net
Bâtiment Margarinerie	214,0	192,6
Bâtiment Raffinerie d'huile 1 000 T	198,9	179,0
Bâtiment Raffinerie de sucre	613,9	562,8
Bâtiment Soap Stock	25,2	22,7
Bâtiment Fabrication bouchons & poignées	12,4	10,6
Bâtiment de conditionnement d'huile	488,3	356,1
Bâtiment administratif et commercial	195,8	146,6
Bâtiment Raffinerie d'huile 800 T	491,8	358,6
Baraques de chantier	0,3	0,1
Hangar de stockage sucre roux	337,3	303,6
Hangar de stockage sucre blanc	93,7	85,9
Bâtiment de conditionnement de sucre	67,3	61,7
Silos de stockage de céréales	1 822,8	1 822,8
Bâtiments du complexe de Bejaia	4 561,6	4 102,9

en millions de DA

Note 2 : Caution hypothécaire sur les terrains et bâtiments de Metal Sider

Extrait du rapport d'évaluation des actifs de Metal Sider du 6 décembre 1998

	Valeur
Terrain et viabilisation	1 391,6
Bâtiments	1 715,8
	3 107,4

en millions de DA

Note 3 : Équipement de conditionnement d'huile

Extrait du rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2004

	Montant Brut	Montant Net
Fabrication de préformes	295,4	147,9
Soufflage de préformes	847,4	605,1
Embouteillage d'huile	205,2	97,2
Fabrication de bouchons et poignées	126,7	88,7
Poseuse de poignées	9,9	7,9
Équipement de conditionnement d'huile	1 484,6	946,8

en millions de DA

Note 4: Unité de verre plat

Équipements au coût d'acquisition

(valeur en dinars calculée sur la base de taux de change de 1USD = 73 DA et 1Euro=1,18USD)	Valeur
Rouleaux transporteurs (New-Hudson)	96,7
Système de combustion au gaz naturel et système de combustion au GPL (Laidlaw-Drew)	49,3
Système d'inspection automatique de défauts du produit fini (Isra-Vision)	21,2
Caméras de supervision pour le four de fusion et le bain d'étain (SVA)	18,8
Étenderie (four de recuite) "Dross Box" (Stein-Heurtley et Shangai Stein-Heurtley)	243,9
Ligne de traitement et de manipulation pour le verre plat (Grenzebach)	359,5
Tour de composition (Zippe)	216,9
Atelier de production d'hydrogène (Tianjin)	74,5
Four de fusion et bain d'étain (CLFG)	1 608,7
Atelier de production de nitrogène (Qiyuan)	98,4
Unité de verre plat	2 787,7

1.14. RANG DE L'EMPRUNT

L'émetteur ne pourra consentir au profit d'engagements, autres qu'une émission obligataire assimilable à celle-ci, des garanties sur les actifs donnés en garantie pour la présente émission, de rang prioritaire par rapport à la masse des obligataires.

Cependant, et relativement aux engagements pris antérieurement au présent emprunt, les sûretés auxquelles sont adossées les obligations émises en vertu de la présente Notice d'information ne sont pas toujours de premier rang, comme indiqué au paragraphe « Garanties ».

1.15. MASSE DES OBLIGATAIRES :

Les porteurs d'obligations de cette émission sont réunis de droit dans une masse obligataire. Au cas où Cevital émettrait ultérieurement des nouvelles obligations entièrement assimilables aux présentes obligations, notamment quant au montant nominal, aux intérêts, à leurs échéances, aux conditions et dates de remboursement et aux garanties, elle pourrait, si chaque contrat d'émission le prévoit grouper

en une masse unique les porteurs ayant des droits identiques.

Nonobstant le paragraphe qui précède Cevital ne pourra émettre des obligations assimilables à celle de la présente émission si le résultat de cette assimilation était à l'effet que l'encours de la dette obligataire dépasserait 80 % de la couverture par les garanties telle que présentée dans la section « Garanties », la couverture étant la valeur des sûretés au bénéfice de la masse des obligataires diminuée de la valeur des sûretés prioritaires par rapport au droit de la masse des obligataires.

La Banque Chef de file, le Crédit Populaire Algérie, assurera le rôle de mandataire provisoire de la masse des obligataires, en attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires et la désignation par celle-ci de son mandataire.

Conformément à l'article 715 bis 90 du Code du commerce (Décret législatif 93-08 du 25 avril 1993) :

« Sauf restriction décidée par l'assemblée générale des obligataires, les mandataires ont le pouvoir d'accomplir au nom du groupement tous les actes de gestion pour la défense des intérêts communs des obligataires »

1.16. OBLIGATIONS DE L'ÉMETTEUR

Clause 1 : préservation des sûretés

L'émetteur s'engage, et ce pour toute la durée de l'emprunt, envers la masse des obligataires de remplir les obligations suivantes, dont l'inexécution pourrait mettre en jeu les garanties suscitées :

- Souscrire toute assurance nécessaire pour couvrir les risques liés à l'usage des actifs donnés en garantie ;
- Effectuer tout entretien, maintenance et réparation des actifs donnés en garantie et les maintenir en état de servir à l'usage auquel ils sont destinés ;
- S'abstenir de vendre ou présenter en apport des actifs qui représenteraient plus de 30% en valeur des actifs donnés en garanties sans utiliser le produit de cette vente :
 - pour acquérir d'autres actifs et inscrire des sûretés au bénéfice de la masse des obligataires sur ces actifs ;
 - ou pour racheter sur le marché secondaire ses propres obligations.
- S'abstenir d'effectuer tout acte susceptible de porter atteinte à la valeur des actifs donnés en garantie.

Clause 2 : Ratios de capitalisation et de solvabilité

L'émetteur s'engage durant la vie des obligations émises à maintenir :

- un ratio de « fonds propres / Actifs » supérieur à 50 %. Ce ratio est calculé en divisant les fonds propres par l'actif total de l'entreprise.
- un ratio réajusté de couverture du passif à court terme par l'actif à court terme supérieur à 1. Ce ratio réajusté se calcule de la manière suivante :

Ratio = (Actif à court terme + Créances d'investissement dont le degré de liquidité est raisonnable et qui ne servent pas à l'exploitation normale de l'entreprise) / Passif à court terme comprenant la portion de la dette à long terme remboursable dans moins d'un an

Clause 3 : Dividendes, rachats d'actions et versements assimilés aux actionnaires et dirigeants

L'émetteur s'engage à ne pas verser aux actionnaires de dividendes supérieurs à 20% du résultat net de l'exercice pour lequel ils sont déclarés, ni à procéder à des rachats d'actions ou toute autre forme de paiement aux actionnaires ou aux dirigeants supérieurs à cette proportion du résultat net. Ce droit de déclaration de dividendes n'est pas cumulatif.

De plus l'émetteur s'engage à ne pas déclarer de dividendes, procéder à des rachats d'actions ou toute autre forme de paiement aux actionnaires ou aux dirigeants qui auraient pour effet de mettre la société

en violation de la clause 2 sur les ratios de capitalisation et de solvabilité.

Clause 4 : Prêts aux tiers ou engagements pour le compte de tiers

L'émetteur s'engage à ne pas accorder de prêts ou émettre des engagements pour le compte de dirigeants, d'actionnaires, d'employés ou de sociétés entretenant ou non un lien d'affaires avec l'émetteur dont le montant global soit supérieur à 5% des fonds propres de l'émetteur. Cette limite ne concerne pas les prêts ou engagements émis pour le compte des filiales de l'émetteur.

1.17. NÉGOCIATION DES TITRES

Les obligations de cet emprunt sont négociables de gré à gré, entre les intermédiaires habilités. Ces titres peuvent faire l'objet ultérieurement d'une demande d'admission en Bourse.

2. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

2.1. RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

2.1.1. DÉNOMINATION SOCIALE :

L'emprunteur a pour dénomination sociale comme titre et abréviation « CEVITAL SPA ».

2.1.2. FORME JURIDIQUE :

CEVITAL est une entreprise privée en la forme légale d'une société par action (SPA).

2.1.3. OBJET SOCIAL.

Les statuts de l'entreprise prévoient comme objet social :

- Raffinerie d'huile alimentaire, margarinerie, trituration de graines oléagineuses; distribution et commercialisation de ces produits;
- Import, export;
- Raffinerie de sucre;
- Minoterie semoulerie;
- Fabrication d'aliments de bétail;
- Production de complexes minéraux vitaminés (CM.V);
- Importation des produits liés à l'alimentation humaine;
- Distribution des produits agroalimentaires;
- Savonnerie;
- Fabrication industrielle, façonnage et transformation du verre plat et miroiterie;
- Fabrication industrielle, façonnage et transformation du verre creux mécanique et du verre industriel;
- Engraissement Industriel de bovins et d'ovins;
- Production de lait et produits laitiers;
- Fabrication industrielle de produits manufacturés en béton ou en plâtre (dit aggloméré);
- Préfabrication en béton.

D'après ses statuts, la société pourra aussi s'intéresser à la création et à l'exploitation de toutes sociétés ou affaires ayant un objet similaire ou analogue au sien par voie d'apports, de cessions, de fusions, d'alliances, de souscriptions, de participations à des sociétés mixtes et par tous autres moyens.

Et d'une façon générale, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet et de nature à favoriser ou développer les activités de la société.

2.1.4. ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

Le siège social de CEVITAL SPA est fixé au nouveau quai, arrière port de BEJAIA.

La société peut avoir des bureaux, agences commerciales, unités partout où le conseil d'administration le jugera utile, tant en Algérie qu'à l'étranger sous réserve de l'accord préalable des autorités compétentes en la matière.

2.1.5. DATE & LIEU DE DÉPÔT DES STATUTS :

Les statuts constitutifs de la SPA CEVITAL, ont été établis par acte notarié en date du 13 avril 1998, auprès de l'étude notariale de Maîtres HAMADI & OUADHOR, 40 BD Mohamed V Alger.

2.1.6. MODIFICATIONS STATUTAIRES ENREGISTRÉES ET OBJET DE CES MODIFICATIONS.

(i)- Augmentation du capital de la société pour le porter de 10 millions de dinars à 970 millions de dinars (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 12 juillet 1999)

(ii)- Transfert du siège social de villa 138, rue Mohamed Oussaidoune, Kouba, Alger à Nouveau Quai, Port de Bejaia (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 28 février 1999)

(iii)- Élargissement de l'objet social à la minoterie semoulerie, raffinerie de sucre, fabrication d'aliments de bétail et production de complexes minéraux vitaminés (CM.V) (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 16 décembre 1999).

(iv)- Augmentation du capital pour le porter de 960 millions de dinars à 970 millions de dinars (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 01 octobre 2000)

(v)- Augmentation du capital pour le porter de 970 millions de dinars à 1.540 millions de dinars (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 03 juillet 2001)

(vi)- Augmentation du capital pour le porter de 1.540 millions de dinars à 3.900 millions de dinars (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 06 décembre 2001)

(vii)- Élargissement de l'objet social à l'importation des produits liés à l'alimentation humaine, distribution des produits agroalimentaire et savonnerie (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 06 décembre 2001)

(viii)- Augmentation de capital pour le porter de 3.900 millions de dinars à 6 milliards de dinars (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 29 décembre 2001)

(ix)- Élargissement de l'objet social à la fabrication industrielle, façonnage et transformation du verre plat et miroiterie, la fabrication industrielle, façonnage et transformation du verre creux mécanique et du verre industrielle, l'engraissement industriel de bovins et d'ovins et la production de lait et produits laitiers (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 24 décembre 2004)

(x)- Élargissement de l'objet social à la fabrication industrielle de produits manufacturés en béton ou en plâtre (dit aggloméré) et la préfabrication en béton (acte notarié par devant maîtres HAMADI & OUADHOR du 22 février 2005).

2.1.7. NUMÉRO D'INSCRIPTION AU REGISTRE DE COMMERCE.

CEVITAL est immatriculée au CNRC sous le n°3802/B/98 en date du 12 mai 1998.

2.1.8. LIEU DE CONSULTATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES :

La documentation juridique de la société (statuts, comptes sociaux, rapports annuels des commissaires aux comptes, procès verbaux de réunion du conseil d'administration et d'assemblée des actionnaires), peut-être consultée au siège social de Bejaia ; nouveau quai arrière port.

2.1.9. DATE DE DÉBUT D'ACTIVITÉ.

Les activités de CEVITAL entrant dans le cadre de son objet social, ont débuté, immédiatement après constitution, soit le 13 avril 1998.

2.1.10. L'EXERCICE SOCIAL.

L'exercice social de CEVITAL commence le 1^{er} janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année conformément aux statuts de l'entreprise.

2.1.11. RÉPARTITION STATUTAIRE DES BÉNÉFICES (EXTRAIT DES STATUTS).

Les bénéfices sont répartis proportionnellement au nombre d'actions détenues par les associés.

2.1.12. TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES ACTIONNAIRES.

L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année sur convocation du Conseil d'administration dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, à l'heure et lieu indiqués sur la convocation. L'assemblée générale peut en outre être convoquée par le Conseil d'administration en cas d'urgence ou par toute autre personne prévue par les statuts.

2.2. LE CAPITAL.

2.2.1. COMPOSITION DU CAPITAL.

Depuis le 24 juillet 2002, le capital social de la SPA a été porté à 6 milliards de dinars (6 000 000 000 DA) réparti en 6 millions d'actions de 1 000 dinars chaque, entièrement souscrit et libéré par les actionnaires de la société, numérotés de 1 à 6 millions.

2.2.2. OBLIGATIONS CONVERTIBLES.

CEVITAL n'a pas procédé à ce jour, à l'émission d'obligations convertibles en actions.

2.2.3. EVOLUTION DU CAPITAL :

Les principales évolutions du capital de CEVITAL durant les cinq derniers exercices sont résumées dans le tableau suivant :

Année	Nature de l'opération, nombre et valeur nominale des actions nouvelles	Montant des variations de capital		
		Incorporation de réserves	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions de la société
2000	Augmentation de capital, émission de 570 000 actions de valeur nominale de 1 000 DA chacune	570 millions de DA	1 milliard 540 millions de DA	1 540 000 actions
2001	Augmentation de capital, émission de 2 360 000 actions de valeur nominale de 1 000 DA chacune	2 milliards 360 millions de dinars	3 milliards 900 millions de dinars	3 900 000 actions
2002	Augmentation de capital, émission de 2 100 000 actions de valeur nominale de 1 000 DA chacune	2 milliards 100 millions de dinars	6 milliards de dinars	6 000 000 actions
2003		NEANT		
2004		NEANT		

2.2.4. RÉPARTITION DU CAPITAL.

Au 31 décembre 2005, le capital de la SPA CEVITAL est détenu par 7 actionnaires, comme suit :

Répartition du Capital		
Liste des Actionnaires	Nombre d'actions	Fraction du Capital détenu
REBRAB ISSAAD	3 285 000	54,75%
REBRAB MALIK	895 200	14,92%
REBRAB SALIM	895 200	14,92%
REBRAB YASSINE	895 200	14,92%
METAL SIDER	15 000	00,25%
AGRO GRAIN	8 400	00,14%
METALOR	6 000	00,10%
TOTAL	6 000 000	100%

3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

3.1. PRÉSENTATION DE CEVITAL

3.1.1. HISTORIQUE

1998 : Création de CEVITAL SPA

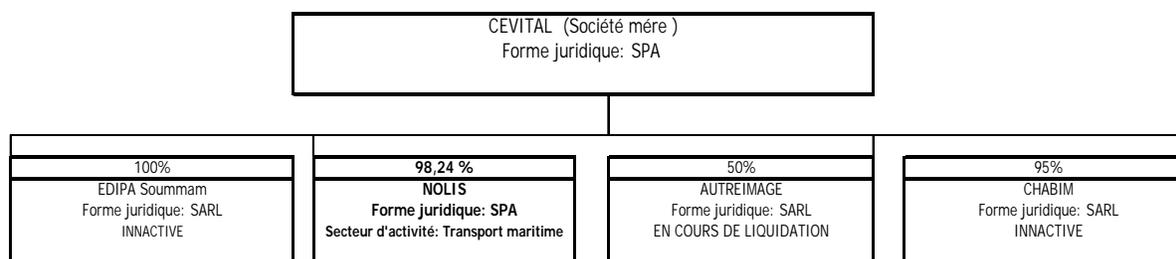
1999 : Entrée en production de la raffinerie d'huile et lancement de la 1ère marque d'huile de table de haute qualité, 100% tournesol "FLEURIAL" ;

2001 : Entrée en production de la margarinerie et lancement de la 1ère marque de margarine de table: "FLEURIAL" ;

2003 : Entrée en production de la raffinerie de sucre (sucre blanc cristallisé aux normes de l'Union Européenne) ; lancement de la margarine de feuilletage "La parisienne", pour les boulangeries pâtisseries ;

Avril 2005 : Lancement de trois nouveaux projets dont deux sur le site de Larbaâ (verre plat ; fabrication industrielle de produits manufacturés en béton), et l'acquisition des eaux minérales Lalla Khadidja ;

3.1.2. ORGANIGRAMME.



3.1.3. RÉGLEMENTATION.

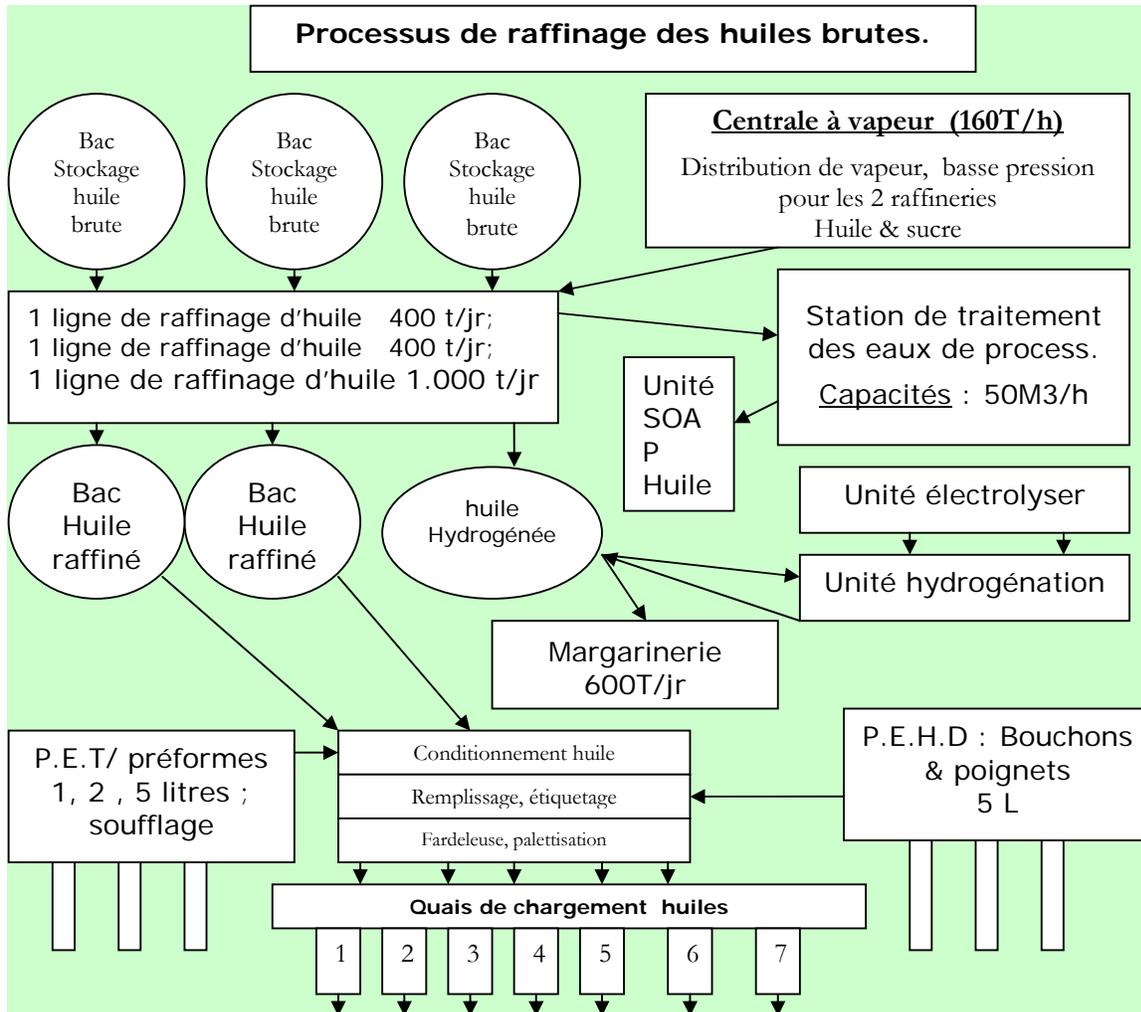
SPA CEVITAL est régie par le code de commerce modifié et complété par le décret législatif n°08/93 du 25 avril 1993 et l'ordonnance n°27/96 du 9 décembre 1996 et l'ensemble des textes à caractère législatif et réglementaires ultérieurs.

3.1.4. CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE L'ACTIVITÉ DE CEVITAL.

Le complexe agroalimentaire de CEVITAL comprend quatre activités principales : le raffinage d'huile, la margarinerie, le raffinage de sucre et le négoce de céréales.

3.1.4.1. Le raffinage d'huile :

- Mise en production : août 1999 ;
- Capacité de production : 1 800 tonnes/jour ;



- Huiles produites actuellement :

- 1- Marque FLEURIAL (100% tournesol) ;
- 2- Marque FRIDOR (tournesol, soja, palme) ;
- 3- Marque ELIO II (soja, palme).

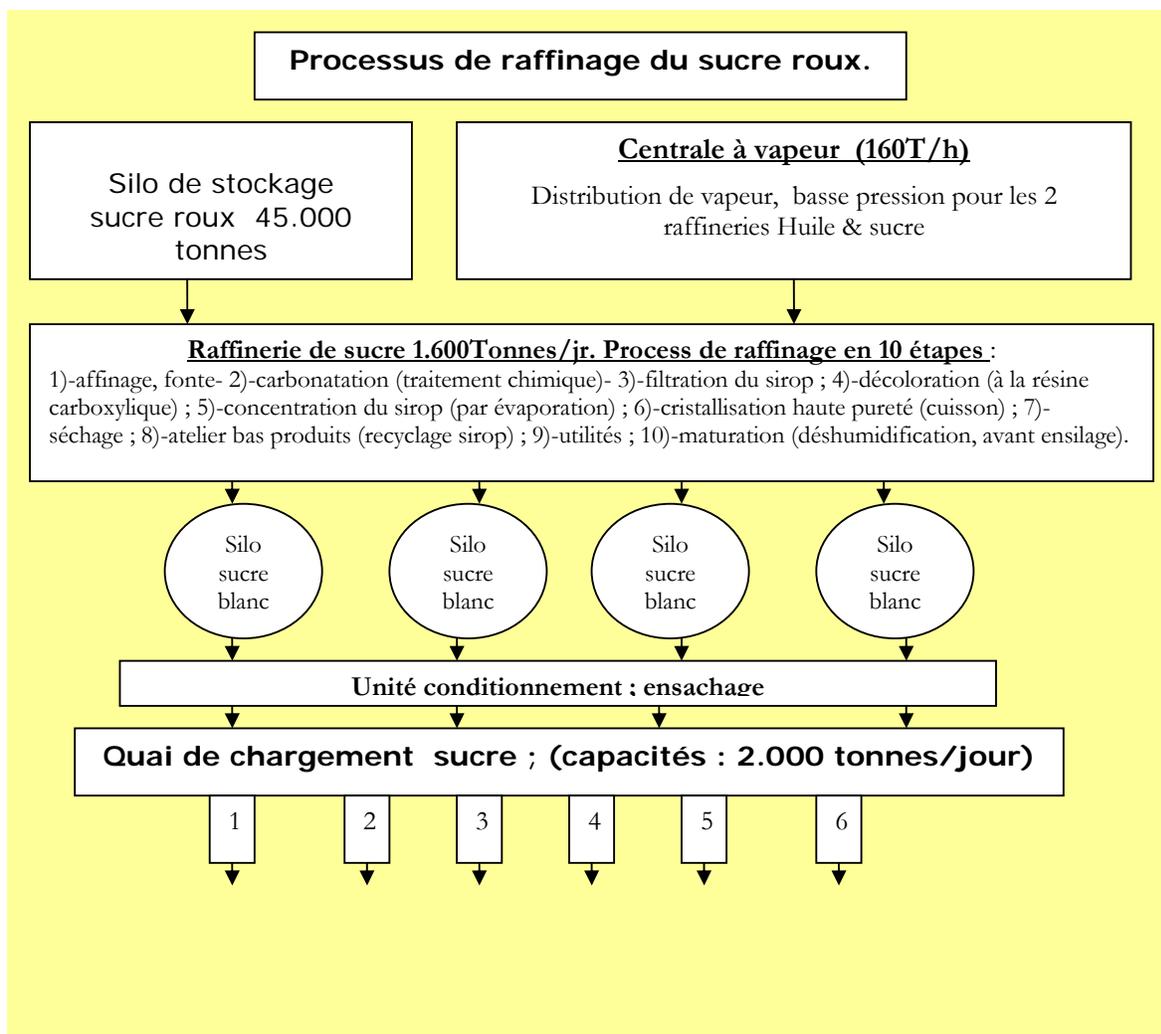
Le tonnage d'huiles raffinées sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

2002	2003	2004
213 089 tonnes	257 018 tonnes	356 125 tonnes

Le raffinage d'huile, représente près des 2/3 du chiffre d'affaires au 31/12/2004, avec un niveau de ventes de 23 milliards de dinars.

3.1.4.2. Le raffinage de sucre :

- Mise en production : fin 2002 ;
- Capacité de production : 1 600 tonnes/jour ;



Le complexe produit uniquement du sucre blanc cristallisé :

Tonnage raffiné sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

2002	2003	2004
15 435 tonnes	376 167 tonnes	447 053 tonnes

Le raffinage de sucre représente 1/3 du chiffre d'affaires au 31/12/2004, avec un chiffre d'affaire de 12 milliards de dinars.

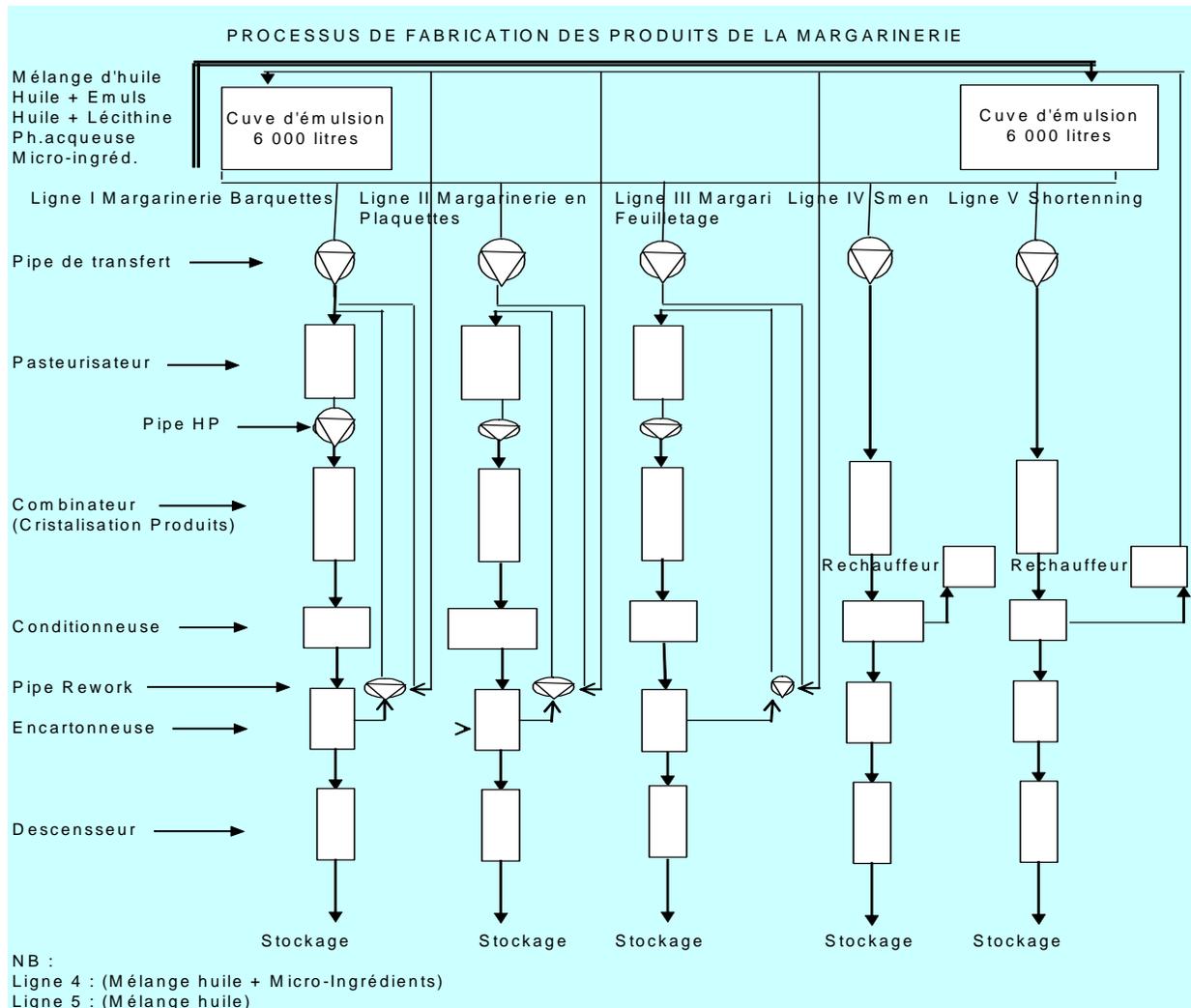
3.1.4.3. Margarinerie :

- Mise en production : novembre 2001 ;
- Capacité de production : 600 tonnes/jour ;

Gamme de produits :

- 1- Margarine de table : "FLEURIAL" ;
- 2- Margarine à tartiner : "MATINA" (beurre et margarine) ;
- 3- Margarine de feuilletage : La Parisienne ;
- 4- Margarine SHORTENING (pour boulangerie, pâtisserie) ;
- 5- Graisses végétales pour l'industrie agroalimentaire ;
- 6- Smen et d'Han (MEDINA).

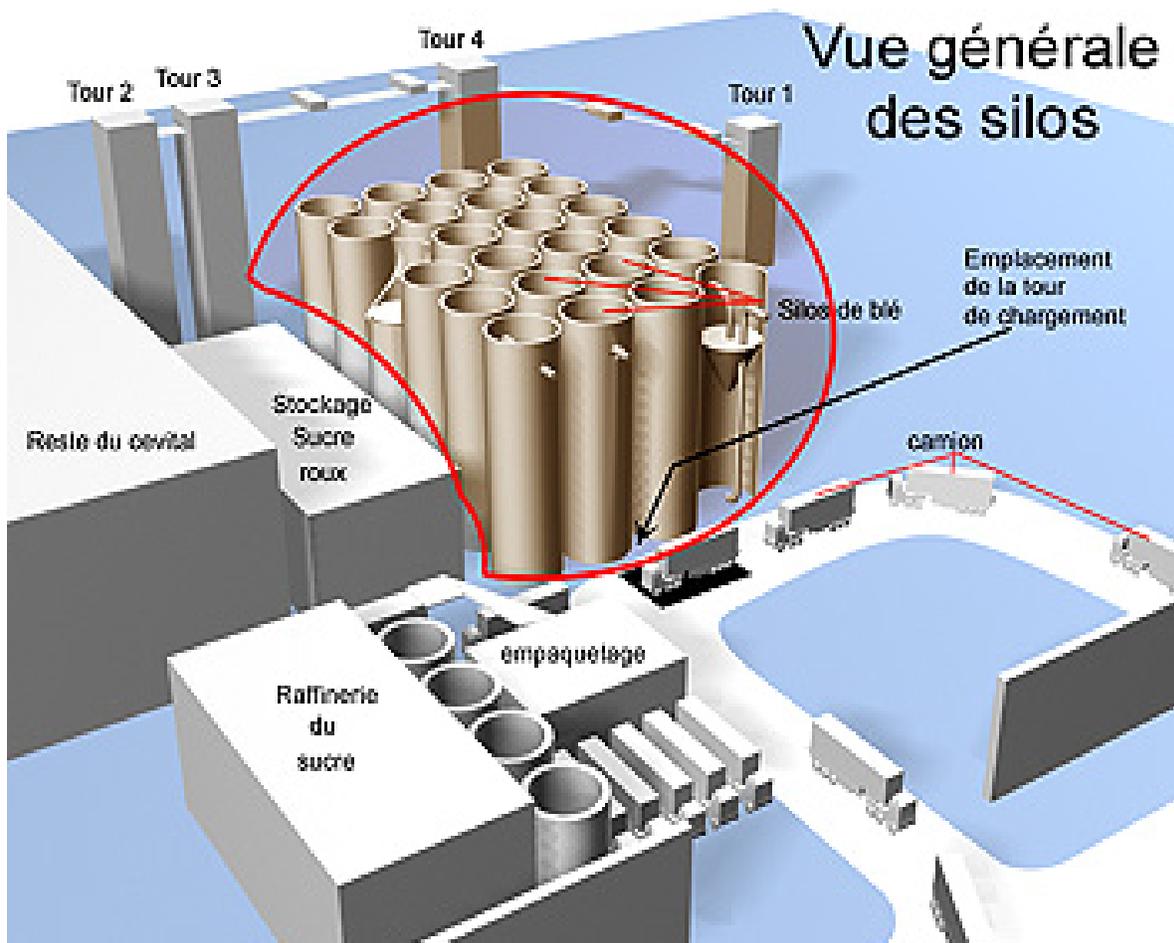
La production de margarine représente une part relativement faible et contribue au chiffre d'affaires à hauteur de 7% soit, 2,5 milliards de dinars.



3.1.4.4. Le négoce de céréales :

- Mise en service : août 2005 ;
- Capacité de stockage : 120 000 tonnes.

Le négoce de céréales ; complexe silos de 120 000 tonnes



3.1.5. DÉBOUCHÉS ET PLACE SUR LE MARCHÉ.

Les débouchés et la place de CEVITAL sur le marché, avec des besoins en augmentation, restent importants, notamment pour le secteur agroalimentaire (huiles, sucre, margarine), avec l'accroissement moyen de la population estimé à 1,5 %, et l'amélioration du niveau de vie, indépendamment des marchés extérieurs porteurs, où l'entreprise dispose d'avantages compétitifs tant en matière de technologie, que de coût de production.

Sur le marché des huiles et sucre, CEVITAL est leader ; il n'y a pas de concentration de clientèle et le réseau de distributeurs couvre toutes les wilayas du pays. La consommation des produits relevant de la gamme CEVITAL touche, l'ensemble des ménages dans leurs besoins alimentaires de base (même en période de récession, la consommation de ces produits ne fléchit pas). Le secteur des produits de consommation de base (« Consumer Staples ») est un secteur industriel non cyclique car il ne dépend dans une moindre mesure des cycles économiques contrairement aux secteurs des produits de consommation discrétionnaire (« Consumer Discretionary ») qui est généralement affecté en période de récession économique.

Les activités projetées sont abordées au chapitre 6. CEVITAL envisage de dégager encore de meilleurs résultats compte tenu des besoins en verre plat et creux, eau minérale, béton précontraint.

3.1.6. PRINCIPALES INSTALLATIONS.

ALGER	Adresse : Ilot D n° 6 Zhun Garidi II Kouba – Alger- Algérie TEL: (+213) 21.56.37.10 /80. Fax : (+213) 21.56.37.55/ 21.56.38.20
BEJAIA	Usine Béjaïa : Nouveau Quai Port de Béjaïa –Algérie TEL: (+213) 34.20.20.00.. Fax : (+213) 34.20.20.02

3.1.6.1. Les terrains :

Localisation des terrains occupés par CEVITAL (propriété ou locataire)

Lieu	Nature	Surface m ²	Situa, juridique	Durée locat	Propriétaire
Arrière port de BEJAIA	port	76 165	concession	30 ans	EPB
Zagharéah Bologhine ; Alger	Urbain	24 810	propriété	-	CEVITAL
Hassi Aneur, Oran	ZI	102 187	propriété	-	CEVITAL
Sidi Bouali BEJAIA	Urbain	1 800	propriété	-	CEVITAL
Haouch El Bey Rouiba, Alger	agricole	7 838	propriété	-	CEVITAL
Ain S'mara Constantine	ZI	25 000	propriété	-	CEVITAL
Berrahal Annaba	ZI	23 133	propriété	-	CEVITAL
El Kseur BEJAIA	ZI	17 000	propriété	-	CEVITAL
Fornaka Mostaganem	ZI	368 748	propriété	-	CEVITAL
Fornaka Mostaganem	ZI	115 947	propriété	-	CEVITAL
ZI Ain Temouchent	ZI	30 000	propriété	-	CEVITAL
Bour Ghada Sétif	agricole	26 880	propriété	-	CEVITAL
Bour Ghada Sétif	agricole	26 088	propriété	-	CEVITAL
Garidi Alger	Urbain	1 500	propriété		CEVITAL
EDIPAL Béjaïa	ZI	15 158	propriété		CEVITAL
Lalla Khadija (T.O)	ZI	17 945	propriété		CEVITAL
Lalla Khadija (T.O)	ZI	103 500	propriété		CEVITAL
Larbaâ Alger	ZI	299 000	(en cours d'acquisition)		Metal Sider
Bouira	urbain	4 570	propriété		CEVITAL
Skikda	ZI	15 536	Location		I. REBRAB
		1 302 805	M²		

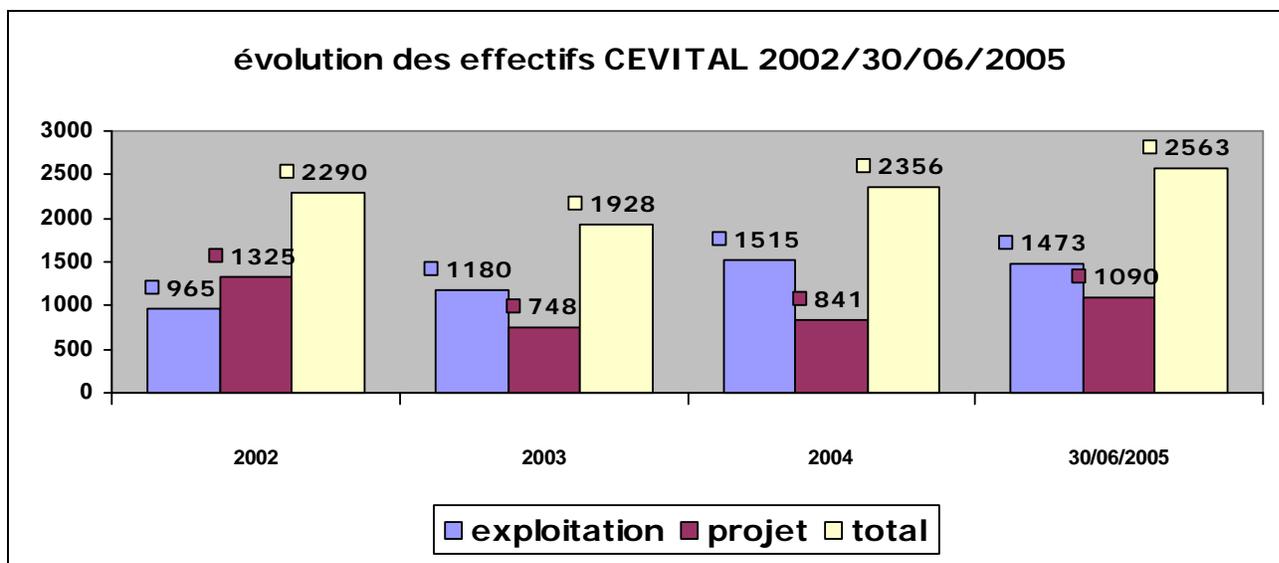
3.1.6.2. Les bâtiments (usines, entrepôts, succursales, aires stockage, parking):

Site de BEJAIA (amodiation EPB)	M ²	Site de BEJAIA	M ²
Bloc administratif (DG)	634	Raffinerie d'huile 1000T	2 054
Poste HT 60 KVA	720	Raffinerie d'huile 800 T	4 449
Zone d'énergie	584	Bacs de stockage huiles brutes	5 997
Station d'épuration	1 860	Bâtiment conditionnement huile	9 211
Bassin décantation (Iboughassen)	3 600	Bâtiment bouchon	468
raffinerie de sucre	16 390	Bâtiment SOAP Stock	2 388
Hangar stockage sucre roux	5 000	Bâtiment hydrogénation	1 299
Silos sucre blanc	1 278	Bâtiment électrolyser	549
Unité conditionnement sucre	533	Bâtiment margarinerie	6 900
Bâtiment osmose	2 556	Bâtiment schiller & réfrigération	160
	-	Silos céréaliers	7 776
Lalla Khadidja T.O (02)	32 400	Tour CEVITAL GARIDI Alger	6 000
Lalla Khadidja T.O (01)	2 800	Verre plat Larbaâ	58 000
Filiale EDIPAL Soummam	9 095	Préfabrication béton/Larbaâ	32 000
	-	Bâtiment bouira	4 570

CEVITAL loue aussi d'autres surfaces (environ : 2.000 M²), pour ses besoins temporaires.

3.1.7. PERSONNELS ET EFFECTIFS:

Evolution des effectifs sur les 3 derniers exercices								
Effectifs permanents	2002		2003		2004		30-juin-05	
	Exploit	Projet	Exploit	Projet	Exploit	Projet	Exploit	Projet
Cadres	57	18	219	20	289	33	293	46
Agents maîtrise	105	75	124	42	228	51	236	49
Employés/ouvriers	803	1 232	837	686	998	757	944	995
S/tpermanents	965	1 325	1 180	748	1 515	841	1 473	1 090
Total effectifs permanents		2 290		1 928		2 356		2 563
Les écarts N/N-1		-	-	362		428		207



Effectifs par unités de production au 31/12/2004						
Effectifs permanents	Soutien	huile	margarinerie	sucre	Distribution	Total
Cadres	69	119	26	69	6	289
Agents maîtrise	83	87	38	13	7	228
Employés/ouvriers	205	252	79	98	364	998
S/tpermanents	357	458	143	180	377	1 515
Effectifs projets (sites BEJAIA/LARBAA/LALLA KHADIDJA)						841
Effectifs cumulés =						2 356

Ce tableau marque significativement l'évolution des effectifs de CEVITAL en progression constante ; les emplois en réduction au niveau de la direction des projets, profitent directement aux emplois stables liés à l'exploitation des unités réceptionnées, où les débouchés pour la main-d'œuvre spécialisée et hautement qualifiée (Techniciens supérieurs ; techniciens ; ingénieurs, licenciés... etc.) dominent la structure des emplois ouverts.

3.1.8. LES INVESTISSEMENTS :

Le détail des investissements réalisés par CEVITAL :

Evolution des investissements du groupe CEVITAL						
En millions de Dinars						
	1 999	2 000	2 001	2 002	2 003	2 004
Terrains	-	-	64	86	1 051	1 293
Bâtiments	1 140	1 141	1 149	1 189	2 775	5 675
Installations complexes	557	558	558	562	992	1 009
Matériel de fabrication	1 374	1 394	1 394	1 521	6 349	6 991
Matériel réalisation chantie	188	308	690	765	775	935
Matériel de transport	62	169	171	190	497	687
Equipements bureau	12	19	25	36	58	74
Agencement & installation	117	123	126	132	621	789
Equipements sociaux	4	5	5	9	12	15
Emballages récupérables	14	41	79	120	217	409
	3 466	3 759	4 262	4 608	13 346	17 877

3.1.9. LES APPROVISIONNEMENTS.

CEVITAL s'approvisionne sur le marché national et sur les marchés mondiaux tant pour les pièces de rechange que pour les matières premières, les intrants et les emballages.

3.2. RENSEIGNEMENTS SUR LES FILIALES ET PARTICIPATIONS.

CEVITAL SPA, a créé et détient diverses filiales et participations qui seront décrites ci-dessous.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
Dénomination	Activité	Capital (milliers de DA)	Quote-part du capital détenu	Valeur Comptable des Titres détenus (milliers de DA)
Orascom	Télécommunication	41 566 820	3.13%	1 300 000
Nolis	Transport Maritime	340 000	98.24%	334 000
Finamel	Conseil en Finance	55 000	5.45%	3 000
EDIPAL Soummam	Non déterminé	53 946	100%	53 946
Chabim	Non détermine	6 636	95%	43 983
Megafone	Audiovisuel	1 000	40%	400
Autrimage Prod	Audiovisuel	250	50%	125

3.2.1. Les filiales de CEVITAL :

SPA NOLIS : Il s'agit d'une filiale dont CEVITAL possède 98,24% du capital. C'est une compagnie maritime qui affrète et assure toutes les prestations d'affrètement de navires pour le compte de CEVITAL (les informations relatives au capital ; chiffres d'affaires réalisés et bénéfiques, sont présentés dans la partie IV-8 de la présente notice d'information). NOLIS, reste un bon investissement et est appelée à évoluer positivement dans l'avenir, en regard des besoins du groupe ou des autres utilisateurs potentiels qui peuvent avoir recours à ses services.

CHABIM : Il s'agit d'une acquisition récente de CEVITAL (rachat de parts sociales d'un collectif de travailleurs). L'entreprise, issue du secteur public, oeuvrait dans le négoce des matériaux de construction. Cette entreprise n'a pas d'activités actuellement.

EDIPAL SOUMMAM, est aussi une affaire récemment acquise par CEVITAL (toujours sous forme de parts sociales rachetées sur le collectif des travailleurs) dans le cadre de la cession des actifs des entreprises publiques dissoutes. Cette entreprise n'a pas d'activités actuellement.

AUTREIMAGE PROD est une filiale dans l'activité audiovisuelle. Elle n'a jamais eu d'activités significatives. Elle est en cours de liquidation.

3.2.2. Les participations de CEVITAL :

FINAMEL est spécialisée dans le conseil financier et en investissements ; et *MEGAFONE*, a une activité consacrée à l'audiovisuel.

CEVITAL possède des participations dans le capital d'*ORASCOM*, entreprise de téléphonie.

3.3. LITIGES.

CEVITAL n'a aucun litige porté à sa connaissance, d'aucune sorte avec quelque autorité ou administration, partenaire, ou tout autre personne, susceptible de nuire ou de toucher aux intérêts de l'entreprise, remettre en cause son activité.

3.4. CONTRATS ET ENGAGEMENTS IMPORTANTS.

Les engagements hors bilan constatés au 31/12/2004 portent sur des contrats à terme pour un montant de 2,364

milliards de dinars.

3.5. FACTEURS DE RISQUE :

Risques internes à l'entreprise et risques liés à son environnement :

Comme toute entreprise à caractère industriel et commercial, CEVITAL, porte en elle un certain niveau de risque propre à ses activités de production et de commercialisation qu'elle assure raisonnablement auprès des compagnies d'assurance, lié à la sécurité des installations complexes et de ses infrastructures proches, y compris les incidences susceptibles d'influer sur ses intérêts dont les pertes de production ou de l'outil lui-même pour cause de grèves ou d'émeutes.

Risque lié à l'environnement concurrentiel :

Avec l'ouverture du marché, caractérisé par une baisse progressive des droits de douanes, conjugué à l'arrivée de nouveaux concurrents, CEVITAL sera amenée à faire face au risque de pertes de parts de marché, en déployant un effort considérable et continu, tant en matière d'optimisation de ses coûts, que sur l'amélioration de la qualité de ses produits, car ce sont les deux facteurs indispensables pour la préservation et l'accroissement de ses parts de marché. Cevital a toutefois une avance sur les concurrents potentiels en terme de réseau de distribution.

Risque de change :

CEVITAL subit comme toutes les entreprises nationales, industrielles et commerciales, le risque d'une évolution défavorable du cours de change entre le moment de la conclusion et de la réalisation de leurs opérations avec l'étranger (contrats d'importation ou d'exportation). Notre système financier n'offrant pas les moyens de se prémunir contre le risque de change, CEVITAL, a décidé (d'atténuer) ce risque, en remplaçant le financement extérieur par un endettement interne en matière de crédit d'investissement.

Risque du plan d'affaires :

Pour les nouvelles activités, CEVITAL s'est déjà engagée sur trois nouveaux projets en cours de réalisation ou le risque du plan d'affaires se trouve cerné (faisabilité et débouchés) :

Unité Eau minérale Lalla Khadîdja :

- 1°- Utilisation de la même technologie que celle du conditionnement de l'huile (maîtrise de la technologie et disponibilité d'une main d'œuvre qualifiée;
- 2°- Existence d'un grand marché national encore à pourvoir, malgré la présence de plus de 26 marques locales.

Unité Verre plat

- 1°- Assistance du partenaire chinois pour la mise en exploitation (formation et accompagnement sur le site), pendant une année afin de maîtriser cette nouvelle technologie ;
- 2°- Avantage compétitif, notamment en matière de coût de l'énergie consommée ;
- 3°- Existence de besoins sur le marché local et d'un marché à l'exportation.

Unité de Préfabriqués en béton :

Existence d'un marché immédiat pour CEVITAL dans le cadre du développement de sa distribution auquel s'ajoute, les besoins nationaux en constructions à usage d'habitation et professionnel.

4. INFORMATIONS FINANCIERES.

Les informations financières présentées dans cette partie sont extraites des états financiers vérifiés par les Commissaires aux comptes de l'entreprise, à l'exception des états financiers intérimaires. CEVITAL fait aussi certifier ses comptes par le cabinet d'audit international KPMG, selon les normes comptables IFRS (*International Financing Reporting Standards*). Les États financiers établis selon les normes IFRS sont présentés en annexe.

4.1. PRÉSENTATION DES PRINCIPES COMPTABLES.

Les comptes de la société sont établis conformément aux règles du Plan Comptable National (PCN) et aux principes universels de la comptabilité des entreprises, généralement admis (permanences des méthodes, continuité de l'exploitation), comportant également les règles de gestion de prudence, en matière de provisionnement ou de reprise de provision sur certains risques de pertes.

4.1.1. LES INVESTISSEMENTS :

4.1.1.1. Méthodes d'amortissement des investissements & résorption.

Tableau des taux d'amortissement par nature d'investissement

Libellés	Taux %
Frais préliminaires	20
Aménagements des terrains	10
Bâtiments d'exploitation	4
Routes et pistes de circulation (projet Lalla Khadidja T.O) ;	25
Installations complexes	10
Matériel & outillage	25
Matériel de transport	20
Mobilier, matériel de bureau, de communication, informatique	10
Emballage récupérable	25
Agencement & installation	10
Matériel d'impression, prise de vue et de projection	10
Logement du personnel	5
Bâtiment pour œuvres sociales	5
Cabines sahariennes	15
Bâtiments sociaux	5
Matériel d'habitation	25
Matériel de cantine	10
Matériel centre de formation	10
Matériel médicale et sanitaire	10
Mobilier et équipement ménager	10
Aménagement	10

4.1.1.2. Les frais préliminaires.

Les frais préliminaires sont enregistrés dans les comptes de charges par nature et sont transférés en fin d'exercice dans un compte d'actif "frais préliminaires" par la contrepartie d'un compte de transfert de charge ; ils sont enregistrés au coût d'acquisition ou de revient.

4.1.1.3. Équipements de production.

Les différents postes d'investissements comprenant l'intégralité des équipements de production, enregistrent toutes les acquisitions, et constructions, réalisées par CEVITAL, aux coûts d'acquisition ou de réalisation.

4.1.1.4. Équipements sociaux.

Ce poste enregistre les biens meubles & immeubles à caractère social, à l'exception des terrains (les cantines et autres moyens mis en place par l'entreprise pour le confort et la sécurité et la restauration de ses employés, notamment de ceux qui sont soumis à rotation, sur chaque site).

4.1.1.5. Les investissements en cours.

Ce compte englobe l'ensemble des investissements en cours sur les différents sites, à la date de clôture de chaque exercice ou période intermédiaire. Ils sont évalués aux coûts de revient.

4.1.2. LES STOCKS.

Il s'agit des marchandises, matières, fournitures, encours et produits finis relatifs aux quatre activités. Les stocks à l'extérieur, concernent les importations de matières premières reçues de l'étranger en zone sous douane.

4.1.3. LES CRÉANCES ET LES DETTES.

4.1.3.1. Créances d'investissements.

Ce poste enregistre toutes les avances et acomptes accordés aux fournisseurs d'investissements dans le cadre des contrats divers conclus avec ses partenaires.

CEVITAL enregistre également dans ce poste les titres de participation aux coûts d'acquisition.

4.1.3.2. Créances de stocks

Il s'agit des avances faites aux fournisseurs de stocks et consignations versées.

4.1.3.3. Créances sur les associés et sociétés apparentées.

Il s'agit notamment d'avances accordées aux filiales.

4.1.3.4. Dettes envers les associés et sociétés apparentées.

Il n'y a pas de dettes envers les associés ou sociétés apparentés. Les bénéfices auxquels ouvrent droit les associés sont systématiquement réinvestis dans l'entreprise.

4.1.3.5. Créances et dettes libellées en monnaie étrangère.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont enregistrées dans les comptes appropriés aux cours de change historique ; il s'agit des contrats d'équipements et fournitures matières, intrants importés.

La constatation des pertes et gains de change, dues à la fluctuation des taux de change entre le cours historique et le cours de règlement se retrouvent au niveau des comptes de charge concernés par la perte ou le gain.

4.1.4. VALORISATION ET TRAITEMENT COMPTABLE DES VENTES ET PRESTATIONS.

Les prix de vente des produits CEVITAL tiennent compte des coûts de revient auxquels s'ajoute la marge industrielle ; pour les prestations fournies, il s'agit de prix arrêtés par convention avec ses clients et sont comptabilisés dans les rubriques concernées, par nature.

4.2. RÉGIME FISCAL EN VIGUEUR.

La majeure partie des bénéfices réalisés par CEVITAL SPA est exonérée dans le cadre des avantages fiscaux prévus par le dispositif de la promotion de l'investissement en Algérie.

Cette exonération court jusqu'au 31/12/08. La partie des bénéfices non exonérée est imposée au taux d'IBS réduit (15%) compte tenu du réinvestissement du résultat.

CEVITAL SPA est soumise au régime fiscal de droit commun.

4.3. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES COMPTES DE RÉSULTATS.

Les tableaux des comptes de résultat pour les exercices 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit:

Désignation	En Milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
Ventes de marchandises		7 507	
Marchandises consommés		7 143	
MARGE BRUTE	-	364	-
Marge brute	-	364	-
Production vendue	14 342 895	27 394 706	38 165 001
Production stockée	278 903	- 41 701	204 710
Production de l'entreprise pour elle-même		1 547	41 850
Prestations fournies	1 822		-
Transfert de charges de production	2 676	71 935	22 627
Matières et fournitures consommées	10 232 204	20 994 934	27 568 418
Services	207 523	375 157	559 934
VALEUR AJOUTÉE	4 186 569	6 056 759	10 305 836
Valeur ajoutée	4 186 569	6 056 759	10 305 836
Produits divers	21 164	62 980	22 697
Transfert de charges d'exploitation	50 937	95 390	87 418
Frais du personnel	315 886	418 768	741 342
Impôts et taxes	8 856	208 498	450 683
Frais financiers	337 429	453 680	366 841
Frais divers	28 217	58 685	80 807
Dotations aux amortissement et provisions	494 004	1 076 870	1 261 421
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 074 278	3 998 629	7 514 857
Produits hors exploitation	159 768	206 553	698 300
Charges hors exploitation	237 708	513 334	517 527
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	- 77 939	- 306 781	180 773
Résultat d'exploitation	3 074 278	3 998 629	7 514 857
Résultat hors exploitation	- 77 939	- 306 781	180 773
RÉSULTAT BRUT DE L'EXERCICE	2 996 339	3 691 847	7 695 630
Impôts sur les Bénéfices		196 750	98 751
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	2 996 339	3 495 098	7 596 879

Note 1- Les produits :

Note-1-1- Le chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires de CEVITAL SPA est constitué de la vente de marchandises, huiles raffinées, sucre, margarine et produits dérivés, également pour partie de prestations fournies aux tiers.

Chiffre d'Affaires	En Millions de Dinars		
	2002	2003	2004
Huiles	12 973	15 739	23 459
Margarine	930	2 015	2 610
Sucre	439	9 639	12 097
Prestations	2	2	42
Autres	1	10	
Total	14 345	27 404	38 207

L'évolution du chiffre d'affaires est en forte croissance de 91% entre 2002 et 2003 et de 39% entre 2003 et 2004. La production d'huile génère plus de 65% du chiffre d'affaires, suivie de celle du sucre qui représente plus de 27% du chiffre d'affaires.

Note-1-2- Produits hors exploitation.

Pour l'année 2004, ce poste enregistre un total de 698,0 millions de DA dont :

- Reprises sur charges des exercices antérieurs pour : 243,3 millions de DA ;
- Produits des exercices antérieurs : 177,1 millions de DA (dividendes de OTA) ;
- Produits exceptionnels : 97,5 millions de DA (produits de dispatches sur gain de temps au déchargement des navires affrétés, remboursement des frais de transport et autres par le ministère du commerce sur les exportations de CEVITAL) ;
- Des gains de change sur matières premières et sur investissements, exportation et prestations : 150,9 millions de DA (différences de change en faveur de CEVITAL) ;
- Bonis d'inventaire : 29,6 millions de DA.

Note-2- Les charges.

Note-2-1- Les charges d'exploitation.

Les charges d'exploitation concernent toutes les dépenses identifiées par nature du groupe entrant dans le cadre de son exploitation normale.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement suit la tendance croissante du chiffre d'affaires.

Les consommations de matières premières constituent 73% du chiffre d'affaires. Elles passent de 5,5 milliards de dinars en 1999 à plus de 27,6 milliards de dinars au 31/12/04.

Les services atteignent un niveau de 560 millions de dinars contre 81 millions de dinars au démarrage de la première unité de raffinerie d'huile. Ils représentent en moyenne 1,42% du chiffre d'affaires.

Les frais de personnel ont été multipliés par 5 au cours des cinq dernières années passant de 133 millions de dinars en 1999 à 741 millions de dinars en 2004. Cette évolution s'explique en grande partie par l'augmentation des effectifs (de 501 en 1999, à 2 356 emplois permanents en 2004). Toutefois la part relative des frais de personnel par rapport à la valeur ajoutée restent stables sur l'ensemble de la période.

Note-2-2- Les charges hors exploitation.

Les charges hors exploitation pour l'exercice 2004, de 517,5 millions de DA, s'expliquent notamment par :

- La valeur résiduelle des investissements, cédés ou détruits : 11,1 millions de DA ;
- Les charges sur les exercices antérieurs : 110,1 millions de DA ;
- Les Pertes de changes;
- De diverses charges (malis d'inventaires, provisions clients douteux, pénalités et autres amendes) : 136,7 millions de DA ;
- Et de Charges exceptionnelles (écarts d'inventaires 2004 et constatation sur matières premières perdues) : 11,2 millions de DA.

4.4. PRÉSENTATION ET ANALYSE DES BILANS.

Les bilans de CEVITAL SPA pour les exercices 2002, 2003 et 2004 se présentent comme suit (voir page suivante) :

Actif	En Milliers de Dinars								
	2002			2003			2004		
Désignation du Compte	Montant Brut	Amortissement ou Provisions	Montant net	Montant Brut	Amortissement ou Provisions	Montant net	Montant Brut	Amortissement ou Provisions	Montant net
Frais préliminaires	5 086	4 069	1 017	5 086	5 086	-	5 086	5 086	
Valeurs incorporelles	13 900		13 900	13 900		13 900	13 900		13 900
Terrains	85 750		85 750	1 050 902		1 050 902	1 293 250		1 293 250
Bâtiments	1 188 582	197 700	990 882	2 774 524	323 478	2 451 046	5 675 043	461 115	5 213 928
Installations Complexes	561 563	190 712	370 851	991 919	289 773	702 146	1 009 401	389 548	619 853
Matériel de Fabrication	2 285 859	786 195	1 499 664	7 124 205	1 472 083	5 652 122	7 925 685	2 248 470	5 677 215
Matériel de Transport	189 675	77 945	111 730	496 552	121 685	374 867	686 833	186 872	499 961
Équipements de Bureau	35 623	13 345	22 278	58 001	23 425	34 576	74 158	36 361	37 797
Emballage Récupérable	120 135	53 029	67 106	217 136	83 638	133 498	408 577	161 403	247 174
Agencement Aménagé et Install	132 369	45 668	86 701	620 557	107 434	513 123	789 437	171 088	618 349
Équipement de Production	4 513 806	1 364 594	3 149 212	12 282 894	2 421 516	9 861 378	16 569 134	3 654 856	12 914 278
Équipements Sociaux	8 621	4 478	4 143	12 318	6 392	5 926	14 629	8 280	6 349
Investissement en Cours	9 875 642		9 875 642	4 005 439		4 005 439	2 337 121		2 337 121
INVESTISSEMENT	14 502 805	1 373 141	13 129 664	17 370 540	2 432 994	14 937 545	20 233 120	3 668 222	16 564 898
Marchandise	7 143		7 143				4 031		4 031
Matières et Fournitures	1 950 723		1 950 723	1 606 468		1 606 468	2 844 963		2 844 963
Produits finis	293 116		293 116	250 159		250 159	460 683		460 683
Déchets et rebuts	30 560		30 560	305 931		305 931	253 428		253 428
Stock à l'extérieur	274 116		274 116				134 175		134 175
STOCKS	2 555 657		2 555 657	2 162 558		2 162 558	3 697 280		3 697 280
Créances d'investissement	1 761 791		1 761 791	2 313 236		2 313 236	2 687 380		2 687 380
Créances de stock	59 255		59 255	35 887		35 887	45 217		45 217
Créances s/asso et stés app	829 641		829 641	20 448		20 448	109 205		109 205
Avances pour comptes	329 101		329 101	520 938		520 938	600 838		600 838
Avances d'exploitation	63 439		63 439	134 077		134 077	254 387		254 387
Créances sur clients	995 902	4 327	991 575	1 656 841	87 104	1 569 737	2 103 408	106 074	1 997 334
Disponibilités	1 558 318		1 558 318	2 374 759		2 374 759	1 143 192		1 143 192
CREANCES	5 597 447	4 327	5 593 120	7 056 186	87 104	6 969 082	6 943 627	106 074	6 837 553
TOTAL ACTIF	22 655 910	1 377 468	21 278 442	26 589 284	2 520 098	24 069 186	30 874 027	3 774 296	27 099 730

Passif	En Milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
Fonds social	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Prime d'apport	-	-	-
Réserves légales	515 066	664 883	664 883
Titres participatifs	-	-	-
Résultat en instance d'affectation	697	2 297 219	5 792 317
Provisions pour pertes et charges	-	-	-
FONDS PROPRES	6 515 763	8 962 102	12 457 200
<i>Emprunts Bancaires</i>	764 000	-	-
<i>Créditeurs d'Investissement</i>	3 512 737	3 755 891	1 860 576
<i>Autres Emprunts</i>	858 265	-	-
<i>Fournisseurs retenus garanties consignations à rembourser</i>	12 248	4 065	2 856
	9 648	9 772	9 772
Dettes d'investissement	5 156 898	3 769 728	1 873 204
<i>Fournisseurs de stocks</i>	4 998 140	6 274 537	4 006 385
<i>Factures à recevoir</i>	183 677	121 910	273 636
Dettes de Stocks	5 181 817	6 396 447	4 280 020
IRG	6 944	90 084	9 805
<i>Cotisations retenues CNAS</i>	6 439	7 199	9 236
<i>TVA due</i>	225 104	219 368	64 331
<i>Autres détentions pour compte</i>	3 220	6 231	13 906
Détention pour compte	241 707	322 883	97 278
Dettes des associés et sociétés apparentées	-	-	-
<i>Créditeurs de services</i>	371 298	488 020	420 133
<i>Rémunérations dues au personnel</i>	15 874	64 043	34 044
<i>Impôts d'exploitation dus</i>	6 121	364 333	23 612
<i>Créditeurs de frais financiers</i>	5 722	103 484	103 636
<i>Créditeurs de frais divers</i>	5 440	702	26 225
<i>Organismes sociaux</i>	5 414	6 089	70 518
Dettes d'exploitation	409 870	1 026 672	678 167
<i>Avances reçues des clients</i>	243 662	51 362	-
<i>Recette en attente d'imputation</i>	19 708	44 895	18 233
Avances commerciales	263 370	96 257	18 233
Dettes Financières	512 678	-	-
DETTES	11 766 340	11 611 987	6 946 901
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 996 338¹	3 495 098²	7 695 629³
TOTAL PASSIF	21 278 442	24 069 187	27 099 730

¹ Résultat net

² Résultat net

³ Résultat brut

Note-3- Les Frais préliminaires et Valeurs Incorporelles.

Note-3-1- Frais préliminaires.

Les frais préliminaires sont totalement résorbés dès l'année 2003 ; ils portent sur les frais engagés lors de la constitution de la société en 1998.

Note-3-2- Valeurs Incorporelles :

Les valeurs incorporelles représentent un fonds de commerce acquis par CEVITAL.

Note-4- Investissements corporels.

Note-4-1- Les terrains.

Il s'agit de terrains acquis par l'entreprise sur plusieurs sites. Certains sont affectés à l'exploitation actuelle et d'autres seront affectés aux futurs projets de production ou de distribution.

Note-4-2- Équipements de production.

Les équipements de production de l'entreprise sont considérables et repris dans le tableau relatif aux investissements détaillés dans les chapitres précédents (voir chapitre 2).

Note-4-3- Équipements sociaux.

Ce poste comprend les dépenses initiées par l'entreprise pour assurer les conditions de travail adéquates.

Note-5- Les stocks.

Ce sont les matières et fournitures, produits finis, marchandises diverses, nécessaires à l'exploitation.

Les montants des stocks indiqués à l'actif correspondent à la valorisation des stocks au prix d'achat augmenté des frais d'approche. CEVITAL a une politique de gestion des stocks rigoureuse et les stocks sont maintenus à des niveaux relativement bas.

Note-6- Les créances.

Note-6-1- Créances d'investissements. (Voir aussi partie 2.2 Renseignements sur les filiales et participations)

Créances d'Investissements	En Milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
	1 761 791	2 313 236	2 687 380
Titres de Participation	1 045 450	1 395 069	1 773 779
<i>OTA (Orascom)</i>	<i>1 000 000</i>	<i>1 300 000</i>	<i>1 300 000</i>
<i>Nolis</i>	<i>4 000</i>	<i>4 000</i>	<i>334 000</i>
<i>EDIPAL Soummam</i>			<i>53 946</i>
<i>Chabim</i>		<i>49 619</i>	<i>43 983</i>
<i>Al Rayan Bank</i>	<i>25 650</i>	<i>25 650</i>	<i>25 650</i>
<i>Al Rayan Assurance</i>	<i>12 500</i>	<i>12 500</i>	<i>12 500</i>
<i>Finamel</i>	<i>3 000</i>	<i>3 000</i>	<i>3 000</i>
<i>Megafone</i>			<i>400</i>
<i>Semaral</i>	<i>175</i>	<i>175</i>	<i>175</i>
<i>Autrimage</i>	<i>125</i>	<i>125</i>	<i>125</i>
Prêts	374 678	640 619	133 897
<i>Prêts au personnel</i>	<i>5 590</i>	<i>5 983</i>	<i>4 711</i>
<i>Autre prêts et avances S/stés liées</i>	<i>360 666</i>	<i>623 207</i>	<i>9 733</i>
<i>Prêts Véhicule au personnel</i>	<i>8 422</i>	<i>11 430</i>	<i>119 453</i>
Avances sur Investissements	314 317	273 807	738 479
<i>Fournisseurs Algériens</i>	<i>216 262</i>	<i>175 752</i>	<i>61 797</i>
<i>Fournisseurs Étrangers</i>	<i>91 330</i>	<i>91 330</i>	<i>669 957</i>
<i>Achats de Terrains</i>	<i>6 725</i>	<i>6 725</i>	<i>6 725</i>
Cautionnements Versés	27 346	3 740	30 335
Autres Créances d'Investissements			10 890

Les titres de participation dans le Capital d'*El Rayan Bank* et *El Rayan Assurance* appartiennent à M. Isaad REBRAB et non Cevital. D'après la direction de l'entreprise, leur inclusion dans les bilans de Cevital a été depuis corrigée dans les comptes de l'entreprise. Ces titres de participation n'apparaissent pas dans les comptes de la société présentés selon les normes IFRS et audités par la firme KPMG qui sont présentés en annexe.

La filiale SEMARAL a été cédée au cours de l'exercice 2004 mais le montant de la cession n'a pas été réglé au 31/12/2004.

La diminution de la participation dans la filiale CHABIM entre 2004 et 2003 est due à une reprise de participation pour un montant de 5.637 KDA pour manque de justificatif.

L'augmentation de la participation dans la filiale NOLIS est le résultat de la reconversion en actions de la créance envers NOLIS pour un montant de 330 millions de dinars.

Note-6-2- Créances de stocks.

Créances de Stocks	En milliers de Dinars		
	2002	2003	2004
	59 255	35 887	45 217
Avances aux fournisseurs	56 192	32 705	41 809
Consignations Versées	3 063	3 182	3 408

Il s'agit d'avances aux fournisseurs de matières premières et consignations.

Note-6-3- Avances d'exploitation.

Avances d'Exploitation	En milliers de Dinars	
	2003	2004
	134 077	254 387
Avances sur Services	22 418	19 154
<i>Fournisseurs Locaux</i>	18 832	14 575
<i>Fournisseurs Étrangers</i>	3 058	3 058
<i>Frais de Mission</i>	528	1 521
Avances au Personnel	38	200
Avances sur Impôts et Taxes	1 111	
Avances sur Frais Divers	50	50
Frais Comptabilisés d'Avance	1 373	3 232
Dépenses en attente d'imputation	109 087	231 751
<i>Fournisseurs Locaux</i>	78 478	78 036
<i>Fournisseurs Étrangers</i>	30 610	153 715

Les avances d'exploitation enregistrent toutes les avances sur les dépenses engagées par CEVITAL, pour les différents besoins de ses unités de production ou en projet.

L'évolution de ce poste sur les deux derniers exercices s'explique essentiellement par l'évolution des dépenses en attente d'imputation, notamment celui des fournisseurs étrangers qui représente un montant de 153 millions de dinars en 2004 dont 93.67% ont été réalisés à la fin de l'exercice 2004 et sont enregistrés dans le compte appropriés au courant de l'exercice 2005.

Note-6-4- Créances Clients.

Créances Clients	En milliers de Dinars	
	2003	2004
Montant Brut	1 656 841	2 103 408
Clients locaux	1 513 889	1 840 873
Clients Étrangers	42 942	155 840
Clients douteux	100 010	106 074
Effets à recouvrer		620
Provisions pour dépréciation des créances	(87 104)	(106 074)
Montant Net	1 569 738	1 997 334

Les créances sur clients, chiffrées à 1 997 millions au 31/12/2004 représentent 16 jours du chiffre d'affaires de l'exercice.

Note-6-5- Les Disponibilités.

Disponibilités	En milliers de Dinars	
	2003	2004
	2 374 759	1 143 192
Compte Bancaire	1 198 106	637 688
Caisse	107	28
Régies et Accréditifs	1 176 547	505 476

Il s'agit des fonds disponibles sur les différents comptes créditeurs de l'entreprise au niveau des banques, régies et autres accréditifs.

Note-7- Les Fonds Propres.

Les fonds propres connaissent une croissance importante de part la rentabilité de l'entreprise et le taux de rétention du résultat, qui est réinvesti dans l'entreprise plutôt que versé en dividendes aux actionnaires.

Les fonds propres limités au départ à 10 millions de dinars en 1998, connaissent une constante évolution dès l'exercice suivant, avec de nouveaux apports en nature engagés. Dès 1999, Cevital démarre sa première raffinerie et constate ses premiers résultats bénéficiaires réinjectés immédiatement dans l'affaire pour soutenir l'effort d'investissement. Les Fonds propres n'auront donc cessé de se conforter sur tous les exercices suivants. L'actif net est à un niveau très appréciable avec 20 milliards de dinars, les résultats étant quasiment systématiquement réinvestis dans la société.

Note-7-1- Capital social.

Le capital social de 6 milliards de dinars est entièrement souscrit et libéré.

Note-7-2. Réserves légales.

Les réserves légales sont constituées conformément aux principes comptables régissant ce poste et représentent depuis 2003, plus de 10% du capital libéré, avec une valeur en compte chiffrée à 664,9 millions de dinars.

Note-8. Les Dettes.

Les dettes évoluent avec le développement de CEVITAL en s'améliorant dans le temps par nature d'endettement. Les dettes à moyen terme connaissent un net fléchissement à partir de 2003 où nous voyons celles-ci diminuer de près de 50% par rapport à 2002 (3,8 milliards de dinars contre 5,2 milliards de dinars).

La même tendance se reflète au niveau des chiffres arrêtés pour les dettes à court terme d'exploitation (à moins d'un an), avec une diminution de près de 3 milliards de dinars en 2004 (5,2 milliards de dinars contre 7,8 milliards de dinars en 2003).

Le degré de couverture du passif à court terme par l'actif circulant, s'améliore à partir de 2003 (mise en route de la raffinerie de sucre).

Note-8-1. Dettes d'investissements.

Le détail de ce poste du passif pour les exercices 2003 et 2004 est le suivant :

Dettes d'Investissement	En milliers de Dinars	
	2003	2004
	3 769 728	1 873 204
Crédits d'investissement	3 755 891	1 860 576
<i>Fournisseurs d'Investissements</i>	<i>1 177 408</i>	<i>74 431</i>
<i>Crédit Documentaire</i>	<i>277 018</i>	<i>88 095</i>
<i>Crédits Acheteur</i>	<i>2 301 464</i>	<i>1 698 050</i>
Fournisseurs retenues de garantie	4 065	2 856
Consignations à rembourser	9 772	9 772

Les crédits acheteurs sont des prêts à terme, à taux variable lié au LIBOR et libellés en euros. Un de ces prêts à terme arrive à échéance en mars 2008 et un autre en mars 2007.

Note-8-2. Dettes de stocks

Dettes de Stock	En milliers de Dinars	
	2003	2004
	6 396 447	4 280 020
Fournisseurs de Stocks	6 274 537	4 006 385
<i>Fournisseurs Locaux</i>	<i>58 717</i>	<i>73 239</i>
<i>Fournisseurs Étrangers</i>	<i>6 215 820</i>	<i>3 933 146</i>
Factures à recevoir	121 910	273 636
<i>Factures à recevoir Locaux</i>	<i>37 207</i>	<i>91 819</i>
<i>Factures à recevoir Étrangers</i>	<i>84 703</i>	<i>155 620</i>
<i>Factures à recevoir Emprunt</i>		<i>26 197</i>

Il s'agit des fournisseurs de matières premières, étrangers pour l'essentiel du poste, dont les délais de règlement courent sur 90 jours. Le niveau de ces dettes est conforme aux usages dans l'industrie agroalimentaire.

Note-8-3. Détention pour Compte.

Ce sont des dettes courantes et CEVITAL a pour politique d'honorer à bonne date l'ensemble de ses dettes de cette nature.

Note-8-4. Dettes financières (Avances bancaires/effets à payer).
 CEVITAL SPA n'a pas de dettes financières à court terme.

Note-8-5. Tableau des dettes par degré d'exigibilité

DETTES PAR DEGRE D'EXIGIBILITE				
EN MILLIONS DE DINARS AU 31/12/2004				
Échéance	Moins d'un an	de 1an à 5 ans	plus de 5 ans	Totaux
Dettes d'investissements	767	1 106	-	1 873
Dettes de stocks	4 280	-	-	4 280
Détention pour compte	97	-	-	97
Dettes associés & sociétés apparentées	-	-	-	-
Dettes d'exploitation	777	-	-	777
Avances commerciales	18	-	-	18
Dettes financières	0	-	-	-
TOTAL	5 939	1 106	-	7 045

4.5. ANALYSE FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

RATIOS	ANNÉES		
	2002	2003	2004
Résultat net / Chiffre d'affaire	20,9%	12,8%	19,9%
Résultat brut / Chiffre d'affaire	20,9%	13,5%	20,1%
IBS / Résultat brut	0,0%	5,3%	1,3%
Résultat net / Fonds propres	31,5%	28,1%	37,9%
Résultat net / Actif	14,1%	14,5%	28,0%
Fonds propres / Actif	44,7%	51,8%	74,0%
Actif à court terme / Passif à court terme	0,4	0,5	0,7
(Actif à court terme + <u>Valeur au coût d'acquisition</u> des actions des actions OTA détenues) / Passif à court terme* <i>(Ratio de fonds de roulement réajusté pour tenir compte du caractère relativement liquide des titres détenus)</i>	0,5	0,7	0,9
(*) : Si l'on tient compte de la valorisation marchande des titres OTA, ce ratio serait supérieur à 2 en 2004			
Frais financiers / Marge brute d'autofinancement	9,7%	9,9%	4,1%

- ❖ La structure financière présentée par CEVITAL sur les trois derniers exercices est bonne en terme d'importance des fonds propres par rapport à la dette totale. L'ensemble des facteurs d'endettement est à la baisse. Le niveau des fonds propres / Actifs est passé de 44,7% en 2002 à 74% en 2004. Cela veut dire que, au 31 décembre 2004, les trois quarts des actifs étaient financés par les fonds propres.
- ❖ La couverture du passif à court terme par l'actif d'exploitation s'améliore d'année en année, le fonds de roulement ayant été affecté par l'importance des investissements qui n'ont pas été financés dans le passé par de la dette à long terme.
- ❖ Pour évaluer le degré de solvabilité de Cevital, il est indiqué de tenir compte de la participation de Cevital au capital de Orascom Telecom Algerie (OTA). La nature de ce placement est relativement liquide et cet actif ne sert pas à l'exploitation de Cevital. Cette participation constitue donc une source appréciable éventuelle de liquidités. Aussi, si l'on tient compte de la valorisation marchande des titres OTA, le ratio réajusté de couverture du passif à court terme par l'actif à court terme serait supérieur à 2 en 2004.
- ❖ Les ratios de rentabilité de l'actif se sont considérablement améliorés passant d'une rentabilité de l'actif de 14% à 28% et le rendement des fonds propres a atteint 38% en 2004.

4.6. TABLEAU D'AFFECTION DES RÉSULTATS

Les résultats des cinq derniers exercices ont été affectés comme suit :

Intitulé	En milliers de Dinars				
	2000	2001	2002	2003	2004
<i>Résultat Net</i>	2 490 397	2 454 623	2 996 339	3 495 098	7 695 629
Augmentation des Reports à nouveau					
Augmentation des Réserves légales	124 520	122 732	149 817		
Augmentation des Réserves réglementées					
Augmentation des Réserves facultatives	5 877	231 901	231 901	231 901	231 901
Déclaration de Dividendes			550 000		
Versement de Tantièmes					
Augmentation du Résultat en instance d'affectation	2 360 000	2 100 000	2 296 522	3 495 098	7 695 629

4.7. TABLEAU DES EMPLOIS & RESSOURCES

Les emplois et ressources stables de CEVITAL pour les exercices 2002, 2003 et 2004 sont représentés dans le tableau suivant :

En millions de DA

DESIGNATION	2 002	2 003	2 004
Solde de trésorerie début de période	136	521	1 198
EMPLOIS			
- Acquisition investissement	3 646	2 868	2 863
- Remboursement crédit d'investissements	28	1 387	1 897
- Augmentation du besoin en fonds de roulement			4 660
Total Emplois	3 674	4 255	9 419
RESSOURCES :			
- Cash Flow	3 490	4 572	8 858
- Crédit obtenu	549		
- Diminution du besoin en fonds de roulement	20	360	
Total Ressources	4 059	4 932	8 858
Solde Trésorerie fin de période	521	1 198	637

4.8. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Participation et filiales dont le capital est détenu à plus de 50% par CEVITAL

en millions de Dinars

Filiales Participations	Capital de la société	Réserves h/bilans	Q/part capital	Val,compta des titres	CA HT der, exerc	Résultats a/impôts	Dividendes encaissés	Prêts & é avances	Montant caut/aval
NOLIS	340	-	98,24%	334	1 737	16		5,17	-
EDIPAL SOUM	54	-	100%	52	-	-			-
CHABIM	7	7	95%	44	5	-	9	1,17	-
S/TOTAL	401	7	-	429,93	1 742	7		6,34	-

Participation et filiales dont le capital est détenu à moins de 50% par CEVITAL

en millions de Dinars

Filiales Participations	Capital de la société	Réserves h/bilans	Q/part capital	Val,compta des titres	CA HT der, exerc	Résultats a/impôts	Clôture exercice	Prêts & é avances	Montant caut/aval
ORASCOM	41 567	272,23	3,13%	1 300	53 954	16 492	177	-	-
FINALEM	55	-	5,45%	3	-	-	6	-	-
MEGAPHONE	1	-	40%	0,40	-	-		-	-
AUTRIMAGE PROD	0,025	-	50%	0,125	-	-		1,17	-
S/TOTAL	41 623	272,23	-	1 304	53 954	16 486	177	1,17	-

5. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

5.1. LES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE CEVITAL.

5.1.1. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.

L'assemblée générale des actionnaires se compose des actionnaires suivants :

- Monsieur Issad REBRAB ;
- Monsieur Malik REBRAB ;
- Monsieur Yacine REBRAB ;
- Monsieur Salim REBRAB.
- La SARL METAL OR ;
- La SARL METAL SIDER ;
- La SARL AGRO GRAIN.

L'assemblée générale des actionnaires est présidée par Monsieur Issad REBRAB, Président Directeur Général du groupe CEVITAL.

5.1.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le conseil d'administration de CEVITAL est composé de 4 membres nommés par l'assemblée générale ordinaire (AGO) des actionnaires.

Il est présidé par Monsieur Issad REBRAB.

La durée des fonctions des administrateurs ainsi désignés, est de trois ans, entendu que la période courue devra être entre quatre assemblées générales annuelles consécutives ; tout administrateur sortant peut être réélu.

Le conseil d'administration se réunit 4 fois dans l'année et aussi souvent que nécessaire, que l'intérêt de la société l'exige, sur convocation du Président du CA ; au siège social ou en tout autre endroit indiqué sur la convocation.

Les administrateurs constituant le 1/3 des membres du CA, peuvent convoquer celui-ci en indiquant l'ordre du jour de la réunion, si la dernière réunion remonte à plus de trois mois.

5.2. RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES CADRES DIRIGEANTS.

Au cours de l'exercice clos au 31/12/2004, le montant global des rémunérations versées par CEVITAL au dix (10) personnes les mieux rémunérées, s'élèvent à quinze millions cent cinquante quatre mille deux cent vingt trois dinars et trois centimes (15. 154 223,03 DA).

5.3. MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRINCIPAUX CADRES DIRIGEANTS.

5.3.1. Membres du Conseil d'Administration.

NOM	Prénom	Fonction	Appartenance
REBRAB	Issad	Président	CEVITAL
REBRAB	Malik	Directeur Général	CEVITAL
REBRAB	Salim	Administrateur	CEVITAL
REBRAB	Yacine	Administrateur	CEVITAL

5.3.2. Principaux Cadres du groupe CEVITAL :

NOM	Prénom	Fonction
REBRAB	Malik	Directeur Général
BOUGUEHAM	Nordine	DGA
MOUSSAOUI	M'hamed	DRH
HAMAZA	Moussa	Directeur des projets
MANSOURI	Djamel	Hygiène & sécurité
BENALI	Hamou	DFC
BEKTA	Cherif	Directeur commercial
MEDJAHED	Hocine	Directeur raffinerie sucre
KHOULALENE	Hamid	Directeur raffinerie huile
HADJADJ	Boualem	Directeur margarinerie
MABED	Achour	Directeur conditionnement d'huile
AOUCHICHE	Hafid	Directeur du complexe silotier
BOUMALI	Salah	Chef de projet lalla Khadidja
HENNI	Abderahmane	Che de projet Larbaâ Unité verre plat
SPOTO	Gianfranco	Chef de projet Larbaâ; préfabrication béton

5.4. POLITIQUE DE COMMUNICATION.

CEVITAL SPA dispose d'une cellule chargée de la communication interne et externe dont les coordonnées sont ci-après :

Responsable : Monsieur REBRAB MALIK. Directeur Général chargé de la communication du groupe.

- Adresse : Tour CEVITAL, Garidi, Kouba, Alger au 021 56 38 02
- Fax : 021 56 38 14
- E MAIL : malik.rebrab@cevital.com
- Site Internet : www.cevital.com

5.5. CONTRÔLE EXTERNE DE LA SOCIÉTÉ.

Le contrôle externe de la société est exercé par des commissaires aux comptes nommés par le conseil d'administration pour une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois.

Actuellement, un commissaire aux comptes audite la société :

Nom & prénom : BERNOU Mohamed Ou Ramdane

Adresse : Cité DNC Bt « A » 32 N°03, Réghaia, Alger

Qualité : Commissaire aux Comptes

Date d'entrée en fonction : 28 juin 2000

Durée de mandat : 03 ans renouvelable 01 fois.

Autre cabinet d'audit extérieur :

Bureau d'audit KPMG, pour la certification des comptes de CEVTAL aux nouvelles normes comptables IFRS.

6. EVOLUTION RECENTE ET BUT DE L'EMISSION

6.1. ÉVOLUTION RÉCENTE.

6.1.1. FAITS MARQUANTS

- Conclusion de plusieurs démarches auprès de partenaires étrangers pour la concrétisation du projet « verre plat » de Larbaâ. Les travaux de génie civil sont à un stade avancé. Un contrat d'exclusivité a été signé avec le partenaire chinois CLFG (contrat de joint-venture) réservant à CEVITAL l'exclusivité de sa technologie sur tout le continent africain.
- Lancement de la 1^{ère} unité de préfabrication béton à Larbaâ qui devrait être opérationnelle en 2006.
- Conclusion d'un emprunt de 3 340 millions pour le financement du développement de l'unité d'embouteillage d'eau minérale Lala Khadidja.
- Décision d'augmenter le capital de Cevital de 6 milliards de dinars à 18 milliards 880 millions de dinars

6.1.2. ÉTATS FINANCIERS INTÉRIMAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2005

COMPTE DE RESULTAT INTÉRIMAIRE (9 mois) en milliers de DA

	Période de 9 mois terminée le...	
	30 septembre 2004	30 septembre 2005
Ventes de Marchandises		
-Marchandises vendues	-	966
-Marchandises Consommées	-	884
Marge Brute	-	81
Production vendue	31 656 749	36 447 725
Production stockée	-	79 641
Prestations fournies	36 255	70 431
Transfert de charges de production	22 638	20 131
	31 636 001	37 013 390
Matières et fournitures consommées	18 881 944	22 821 476
Services	272 117	455 929
	19 154 061	23 277 405
Valeur Ajoutée	12 481 940	13 736 067
- Produits divers	13 838	15 569
- Transfert de charges d'exploitation	47 215	4 110
- Frais de Personnel	460 328	656 756
- Impôts et taxes	5 069 275	5 329 556
- Frais Financiers	218 230	185 314
- Frais Divers	64 808	69 239
- Amortissements	904 018	1 187 627
Résultat d'exploitation	5 826 335	6 327 255
Résultat hors exploitation	39 120	- 58 098
Résultat brut	5 865 455	6 269 157

BILAN INTÉRIMAIRE (9 mois):
en milliers de DA

Actif	Au 30 septembre 2004	30 septembre 2005
Investissements bruts	18 741 241	23 703 404
<i>Moins amortissement</i>	3 324 496	4 855 849
Investissements nets	15 416 744	18 847 555
Créances d'investissement	1 496 512	2 063 431
Stocks	2 714 466	5 052 733
Créances	2 157 001	6 785 968
Trésorerie (Disponibilités + Régie et accréditifs)	1 819 140	474 907
Actif total	23 603 863	33 224 594
Passif		
Fonds propres	18 322 655	26 997 898
Dettes d'investissements	2 385 353	1 148 236
Dettes de Stocks	2 384 900	4 674 574
Détention pour compte	22 958	34 634
Dettes d'exploitation	472 670	350 004
Recettes en attente d'imputation	15 328	19 246
Total Dettes	5 281 209	6 226 695
Passif total	23 603 863	33 224 594

- ❖ Les résultats intérimaires, au 30 septembre 2005, de Cevital sont en ligne avec la croissance des affaires présentée dans les projections financières. Le résultat brut des 9 premiers mois de 2005 est en croissance de 7% par rapport à celui de la même période de 2004. Il correspond à la croissance du résultat projeté pour 2005.
- ❖ Les investissements réalisés pour les 9 premiers mois de 2005 sont de 3,5 milliards de dinars. Au 31 octobre 2005, ils dépassaient 4 milliards de dinars. Au 30 septembre 2005, les fonds propres sont de près de 24 milliards de dinars et sont en croissance de 47% par rapport au 30 septembre 2004.
- ❖ Le ratio Fonds propres sur Actif total est le 81%. Au 30 septembre 2005, 81% des actifs de Cevital sont financés par ses fonds propres.

6.2. BUT DE L'ÉMISSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

6.2.1. BUT DE L'ÉMISSION

Cette émission est destinée à financer, en partie, le plan d'investissement de Cevital.

6.2.2. PLAN D'INVESTISSEMENT

Le plan d'investissement de Cevital sur les cinq prochaines années dépasse 90 milliards de dinars et comprend notamment :

- L'extension de la raffinerie de sucre d'une capacité de 3 000 Tonnes par jour
- La réalisation d'une unité de trituration des graines oléagineuses
- La réalisation d'une unité de cogénération électrique d'une capacité de 50 mégawatts
- La réalisation d'une unité de production de verre plat composé de 3 lignes de float glass d'une capacité totale de 2.200 tonnes/jours (800.000 tonnes par an)
- La Réalisation d'unités de préfabrication en béton
- La Réalisation d'une unité d'embouteillage d'Eau Minérale

Programme d'Investissement (en Millions de Dinars)							
Projets	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Total
Eau Lala Khadidja	1 674	2 346					4 020
Verre Plat	2 133	8 839					17 797
Raffinerie de Sucre	1 784	2 500					4 284
Trituration							3 115
Cogénération	546	1 282					1 828
Préfabrication Béton	721	1 011					1 732
Raffinerie Condensat				11 250	11 250		22 500
Unité de fabrication PET				2 625	2 625		5 250
Distribution (Entrepôt en Emballage Récupérable)	277	12 403		15	4 015	15 015	31 740
TOTAL	7 134	28 382		13 890	17 890	15 015	92 266

6.2.3. STRATÉGIE D'AFFAIRE

- **Exploiter la valeur créée par l'intégration des activités d'affaire.** L'étroite intégration des activités de Cevital permet de tirer bénéfice de synergies dans l'approvisionnement de matière premières, dans l'organisation logistique et dans la distribution. Les dirigeants de Cevital entendent poursuivre leur stratégie d'intégration afin d'exploiter la valeur créée par les synergies.
- **Maintenir la croissance et la rentabilité de l'entreprise en exploitant et en développant les secteurs industriels adéquats et en synergie avec la nature des activités de Cevital et son envergure.** Cevital entend tirer avantage de son envergure et de son savoir faire industriel pour pénétrer d'autres secteurs industriels à forte valeur ajoutée et fort potentiel de croissance.
- **Tirer avantage de sa structure de coûts pour être concurrentiel sur les marchés régionaux.** Cevital entend développer l'exportation d'une part de plus en plus importante de sa production et estime que l'efficacité de sa production alliée aux avantages en terme de coûts de main d'œuvre et d'énergie que lui procure sa localisation lui permettent d'être compétitive.

6.2.4. PLAN D'AFFAIRES ET PROJECTIONS FINANCIÈRES

Le plan d'affaires de Cevital prévoit, conformément à sa stratégie d'affaires :

- ❖ Des investissements dans le cadre de la consolidation de sa position sur le marché et l'intégration de ses activités dans le domaine agroalimentaire en amont (Trituration de graines de soja) et en aval (distribution) ;
- ❖ L'évolution de l'environnement concurrentiel sur le marché agroalimentaire algérien qui devrait se refléter notamment au niveau du besoin de fonds de roulement du groupe à partir de 2008 ;
- ❖ Des investissements majeurs pour développer l'activité de verre plat ;
- ❖ L'investissement dans une unité de fabrication de panneaux préfabriqués destinés en premier lieu à soutenir l'important effort de construction de Cevital, les prochaines années, et prévenir le risque de retard dans le démarrage des nouvelles activités (dont l'extension de son réseau de distribution) à cause de la très forte demande dans le domaine de la construction et l'insuffisance de l'offre.
- ❖ Par souci de conservatisme, les projections financières intègrent le remboursement de toutes les obligations par anticipation en 2009 et 2010.

Les dirigeants de Cevital prévoient un chiffre d'affaires dépassant 150 milliards de dinars en 2010. Cette croissance soutenue découle de la stratégie de l'entreprise et du plan d'investissement. Le niveau de bénéfice net devrait dépasser 18 milliards de dinars en 2010. La marge brute d'autofinancement dépasse 9 milliards de dinars en 2005 et devrait approcher 23 milliards de dinars en 2010.

La bonne structure financière en terme de ratio d'endettement devrait se conforter grâce à la rentabilité de l'entreprise et la politique de dividendes de l'entreprise (Cévitall réinvestit quasiment tous ses bénéfices). Le ratio Fonds propres / Passif total de 63 % après l'émission de cet emprunt devrait dépasser 80% en 2009. Ceci indique Cevital dispose d'une marge d'endettement additionnel confortable.

Enfin, la solvabilité à court terme de l'entreprise s'améliore considérablement en terme de couverture du passif à court terme par l'actif à court terme. De plus, la participation de Cevital dans le capital d'Orascom constitue un gage de liquidité substantiel pour les obligataires.

En terme de capacité de remboursement, les projections financières établies indiquent une excellente couverture des intérêts et des remboursements de capital par la marge brute d'autofinancement. Selon les projections financières établies, ce ratio est de 3,7 pour 2005, 6,6 pour 2009 et de 10,6 pour 2010. Cela veut dire que les opérations de l'entreprise génèrent plus de trois fois et demi les montants nécessaires au remboursement des dettes et au paiement des intérêts.

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL

En Millions de DA

	ANNEES					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Ventes de Marchandises						
-Marchandises vendues	3 500	12 937	16 637	17 100	17 100	17 100
-Marchandises Consommées	3 240	12 312	15 633	15 633	15 633	15 633
Marge Brute	260	625	1 004	1 467	1 467	1 467
Production vendue	44 832	66 863	86 284	102 511	115 067	142 390
Prestations	45	46	48	49	51	52
Production Stockée	144	497	1 892	2 542	786	1 400
	45 021	67 407	88 224	105 102	115 904	143 842
Matières et fournitures consommées	33 278	48 201	64 701	78 837	88 434	113 686
Services	1 104	1 992	1 929	1 910	1 876	1 882
	34 382	50 193	66 630	80 747	90 310	115 568
Valeur Ajoutée	10 899	17 839	22 598	25 822	27 061	29 742
- Frais de Personnel	763	1 221	1 244	1 290	1 298	1 305
- Impôts et taxes	140	426	523	759	1 512	1 894
- Frais Financiers	303	497	395	352	206	162
- Frais Divers	85	153	170	223	225	228
- Amortissements	1 583	3 727	4 996	5 195	5 085	4 926
Résultat BRUT	8 025	11 815	15 269	18 002	18 735	21 227
- IBS	103	151	195	230	2 810	3 184
Résultat NET	7 923	11 664	15 074	17 772	15 925	18 043

BILAN PREVISIONNEL

En Millions de DA

ACTIF	ANNEES					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Investissements bruts	27 367	55 749	65 704	79 594	97 484	112 499
<i>Moins ammortissement</i>	5 251	8 978	13 974	19 169	24 254	29 179
Investissements nets	22 116	46 771	51 730	60 425	73 230	83 320
Créances d'investissement	4 209	1 837	1 837	1 837	1 837	1 837
Stocks	4 199	6 218	9 928	15 579	17 644	21 296
Créances	2 366	5 174	9 863	13 687	14 940	18 077
Trésorerie (Disponibilités + Régie et accreditifs)	5 806	2 401	3 769	5 127	2 777	1 781
Actif total	38 696	62 401	77 128	96 656	110 429	126 311
PASSIF	ANNEES					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Fonds propres	27 977	39 641	54 715	72 487	88 412	106 455
Dettes d'investissements	6 584	9 089	5 182	5 013	2 013	13
Fournisseurs de Stocks	3 288	12 360	14 615	16 610	15 214	14 474
Détention pour compte	689	1 040	938	824	434	603
Dettes d'exploitation	158	270	1 678	1 721	4 355	4 768
Total Dettes	10 719	22 760	22 413	24 168	22 016	19 857
Passif total	38 696	62 401	77 128	96 656	110 429	126 311

TABLEAU PRÉVISIONNEL DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Millions de DA

	ANNEES					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Flux liés à l'activité						
Benéficé net	7 923	11 664	15 074	17 772	15 925	18 043
Plus ammortissements	1 583	3 727	4 996	5 195	5 085	4 926
<i>Marge brute d'autofinancement</i>	<i>9 505</i>	<i>15 391</i>	<i>20 070</i>	<i>22 968</i>	<i>21 010</i>	<i>22 969</i>
Variation d'éléments du fonds de roulement hors trésorerie	578	4 708	- 4 839	- 7 551	- 2 471	- 6 948
Flux liés à l'activité	10 083	20 099	15 231	15 417	18 539	16 021
Flux liés à l'investissement						
Acquisition (réalisation d'investissements)	- 7 134	- 28 382	- 9 955	- 13 890	- 17 890	- 15 015
Variation du fonds de roulement d'investissement	634	2 077	- 3 500	-	-	-
Flux liés à l'investissement	- 6 499	- 26 305	- 13 455	- 13 890	- 17 890	- 15 015
Flux liés au financement						
Nouveaux emprunts hors emprunt obligataire	3 340				-	
Emprunt obligataire	-	5 000				
Remboursement d'emprunt hors emprunt obligataire	- 2 261	- 2 199	- 407	- 170	-	-
Remboursement d'emprunt obligataire	-	-	-	-	- 3 000	- 2 000
Flux liés au financement	1 079	2 801	- 407	- 170	- 3 000	- 2 000
Variation de trésorerie*	4 663	- 3 406	1 369	1 357	- 2 351	994
Trésorerie au début	1 143	5 806	2 401	3 769	5 127	2 777
Trésorerie à la fin	5 806	2 401	3 769	5 127	2 777	1 781

* Définition de la trésorerie : Disponibilités + Régie et accreditifs

RATIOS	ANNEES					
	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Résultat net / Chiffre d'affaire	16,4%	14,6%	14,6%	14,9%	12,0%	11,3%
Résultat brut / Chiffre d'affaire	16,6%	14,8%	14,8%	15,1%	14,2%	13,3%
IBS / Résultat brut	1,3%	1,3%	1,3%	1,3%	15,0%	15,0%
Résultat net / Fonds propres	28,3%	29,4%	27,6%	24,5%	18,0%	16,9%
Résultat net / Actif	20,5%	18,7%	19,5%	18,4%	14,4%	14,3%
Fonds propres / Actif	72,3%	63,5%	70,9%	75,0%	80,1%	84,3%
Actif à court terme / Passif à court terme*	2,0	1,0	1,4	1,6	1,6	2,1
*: comprenant la partie à court terme de la dette à long terme (Actif à court terme + <u>Valeur au coût d'acquisition</u> des actions des actions OTA détenues) / Passif à court terme (<i>Ratio de fonds de roulement réajusté pour tenir compte du caractère relativement liquide des titres détenus</i>)	2,2	1,1	1,4	1,6	1,7	2,1
Frais financiers / Marge brute d'autofinancement	3,2%	3,2%	2,0%	1,5%	1,0%	0,7%
Stocks en jours de marchandises, matières, fournitures et services consommés	41	36	44	59	61	59
Créances en jours de chiffres d'affaire	18	24	35	42	41	41
Fournisseurs de stocks en jours de marchandises, matières, fournitures et services consommés	32	72	65	63	52	40
Couverture des remboursements d'emprunts et frais financiers par la marge brute d'autofinancement	3,7	5,7	25,0	44,1	6,6	10,6

**7. ATTESTATIONS DES PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITE DE LA NOTICE
D'INFORMATION**

7.1. SIGNATURE DU PRÉSIDENT DE CEVITAL

" A notre connaissance, les données de la présente notice d'informations sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux souscripteurs pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la société. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ".

7.2. SIGNATURE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES :

" Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables fournies dans la présente notice d'information en effectuant les diligences nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées ".

**VISA DE LA COMMISSION D'ORGANISATION ET DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS DE
BOURSE.**

Par application des articles 41 et 42 du décret législatif n° 93-10 du 23 Mai 1993, modifié et complété, relatif à la bourse des valeurs mobilières, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse a apposé sur la présente notice le Visa N° 05-07 du 21 décembre 2005.

Mise en garde :

Les normes comptables IFRS diffèrent de celles prescrites par le Plan Comptable National. Les soldes des comptes et leur présentation sont donc différents de ceux établis en conformité avec le Plan Comptable National et présentés dans la Notice d'information.



KPMG Algérie
42, Rue Abou Nouas
16035 Hydra - Alger
Algérie

Téléphone +213 (0) 21 60 02 38
Télécopie +213 (0) 21 60 02 29
Internet www.kpmg.dz

Cévital Spa

Rapport d'audit

Sur les comptes IFRS

Période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004

Cévital Spa

Nouveau quai port de Bejaïa

Bejaïa

Ce rapport contient 25 pages

Réf. : JMP-023-004



KPMG Algérie
42, Rue Abou Nouas
16035 Hydra - Alger
Algérie

Téléphone +213 (0) 21 60 02 38
Télécopie +213 (0) 21 60 02 29
Internet www.kpmg.dz

Cévital Spa

Siège social : Nouveau quai port de Bejaïa, Bejaïa
Capital social : DZD 6 000 000 000

Rapport d'audit sur les comptes IFRS

Période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004

Messieurs,

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes selon les normes internationales –IFRS- couvrant la période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous votre responsabilité et ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur ces comptes annuels selon les normes IFRS.

Nous avons effectué notre examen des comptes selon les normes de la profession. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes ainsi que la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières.

Alger, le 23 mai 2005
KPMG Algérie Spa

Jean Marie Pinel
Président Directeur Général

KPMG Algérie Spa

16, Ch. Parmentier 16035
HYDRA - ALGER
Tél +213(0) 21 60.02.38
Fax +213 (0) 21 60 02 29

Réf : JMP-023-004 – Période du 1^{er} janvier 2004 au 31 décembre 2004

CEVITAL SPA

**Nouveau quai Port de Bejaia
06000 Béjaia**

ETATS FINANCIERS AU 31/12/04



SOMMAIRE

	Page
NOTE PRELIMINAIRE	1
BILAN	6
Bilan Actif	7
Bilan Passif	8
COMPTE DE RESULTAT	9
Compte de résultat (Première partie)	10
Compte de résultat (Deuxième partie)	11
ANNEXE	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	16
Etat des échéances des créances et dettes	17
Liste des filiales et participations	18
ETATS DE GESTION	19
Soldes intermédiaires de gestion	20
Tableau de flux de trésorerie	21

Note préliminaire

Annexe au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2004, dont le total est de 32 052 millions de dinars, et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et faisant apparaître un bénéfice de 7 250 millions de dinars.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2004. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes internationales (IFRS), dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes:

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes ;
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIF IMMOBILISE :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit de l'acquisition d'un fonds de commerce pour un montant de 14 millions de dinars en 2002.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les frais financiers relatifs aux emprunts contractés pour financer la production des investissements sont activés directement en investissements en cours lorsqu'ils concernent la période de fabrication. Ils s'élèvent à 21 355 millions de dinars au 31/12/2004.

Amortissements

Les amortissements ont été calculés en fonction de la durée de vie probable des biens.

Désignation	Durée	Mode
Constructions	20 ans	Linéaire
Installations techniques	4 -10 ans	Linéaire
Autres immobilisations	3- 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Elles sont constituées par les participations suivantes :

- Orascom	: 1 300	MDZD,
- Nolis	: 334	MDZD,
- Finamel	: 3	MDZD,
- Edipa Soummam	: 54	MDZD,
- Megafone	: 0,4	MDZD,
- Atrimage Prod.	: 0,125	MDZD,

Total : 1 692 MDZD

Ces titres sont évalués à la valeur d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires compte tenu de la quote-part dans les capitaux propres, des situations particulières au regard de la position de la société sur le marché, de ses perspectives de développement et de rentabilité.

ACTIF CIRCULANT :**Stocks**

Les matières premières et autres approvisionnements, sont évalués aux coûts d'achats, sont gérés selon la méthode de : «premier entré», «premier sorti».

Les encours sont évalués sur la base d'une décote du prix de vente.

Les produits finis sont valorisés sur la base de la décote précitée à laquelle viennent s'ajouter les frais d'emballage.

Aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2004.

Créances et avances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est considérée comme inférieure à la valeur nominale lorsque le recouvrement de la créance est partiellement ou totalement compromis, en raison de la situation financière du client.

Cette situation est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours, engagées à l'encontre du débiteur.

Les créances douteuses sont provisionnées à 100%.

Les créances en devises ont été constatées au cours d'origine ajustées au cours de clôture.

Charges comptabilisées d'avance

Elles concernent essentiellement les contrats de location et d'assurance.

Disponibilités

Les avoirs en devises étrangères sont valorisés au prix d'achat et ajustés au cours de clôture.

CAPITAUX PROPRES :

En MDZD	31-12-2003	Affectation du Résultat	Distribution de dividendes	Résultat au 31/12/04	31-12-2004
Capital social	6 000				6 000
Réserve légale	427	238			665
Autres réserves	1902	3 551			5 452
Report à nouveau					
Résultat	3 789	- 3 789		7 250	7 250
Total des capitaux propres	12 118	0	0	7 250	19 367

Le capital social est composé de 6 000 000 actions de 1 000 Dinars nominal au 31 décembre 2004.

Dettes financières

Elles sont constituées essentiellement des emprunts ayant permis le financement des investissements.

Les dettes en devises ont été constatées au cours d'origine et ajustées au cours de clôture.

Autres dettes

Ces dettes sont liées à l'exploitation et sont acquittées aux échéances normales.

Les dettes en devises ont été constatées au cours d'origine et ajustées au cours de clôture.

Charges à payer

Le montant des charges à payer est détaillé comme suit :

- Fournisseurs, factures à recevoir : 273,64 MDZD,
- Congés payés : 29,90 MDZD,
- Charges sociales sur congés payés : 9,16 MDZD,
- Charges fiscales sur congés payés : 0,32 MDZD.

Ventilation du chiffre d'affaires (MDA)

En MDZD	Algérie	Export
Produits fabriqués et marchandises	37 717	448
Produits des activités annexes	42	
Totaux	37 759	448

Ecart de change

Les pertes et gains de change des dettes et créances sont constatés directement en charges et produits financiers.

La perte latente de change constatée au 31/12/2004 s'élève à : 104 millions de dinars.

Le gain latent de change constaté au 31/12/2004 s'élève à : 11 millions de dinars.

Effectifs au 31 décembre 2004

EFFECTIFS	Exploitation	Projet
Cadres	289	33
Agents de maîtrise	228	51
Employés – Ouvriers	998	757
Totaux	1 515	841

Engagements hors bilan

Contrats d'achat à terme : 2 364 MDZD.

Les droits de retraite perçus par les salariés à la fin de leur carrière sont versés par la Caisse Nationale des Assurances Sociales à l'exclusion de tout autre versement.

Produits et charges hors exploitation

Les charges exploitation pour 11 millions de dinars concernent la valeur nette comptable d'une construction détruite au cours de l'exercice.

Impôt sur les bénéfices

La quasi-totalité des bénéfices réalisés est exonéré dans le cadre des avantages fiscaux prévus par le dispositif de la promotion de l'investissement en Algérie.

L'impôt sur les sociétés constaté au cours de l'exercice s'élève à 99 millions de dinars.

Impôt différé

NÉANT.

Information concernant la concession

La concession relative au terrain a une durée de 30 ans, il n'y a pas lieu de comptabiliser une provision pour remise en état.

BILAN

Bilan Actif

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/04	Net 31/12/03
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concession, brevets et dts similaires				
Fonds commercial	14		14	14
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	14		14	14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 293		1 293	1 051
Constructions	5 675	462	5 213	2 451
Installations tech., mat. et outillage ind.	8 950	2 646	6 304	6 353
Autres immobilisations corporelles	2 362	613	1 749	1 062
Immobilisations en cours	2 337		2 337	4 005
Avances et acomptes	738		738	274
	21 355	3 721	17 634	15 196
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	1 736		1 736	1 307
Prêts	292		292	749
Autres immobilisations financières	30		30	4
	2 058		2 058	2 060
ACTIF IMMOBILISE	23 427	3 721	19 706	17 270
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	2 845		2 845	1 607
Stocks d'en-cours de product. de biens	848		848	250
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				306
Stocks de marchandises	4		4	
	3 697		3 697	2 163
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur comm.	41		41	32
Créances clients et comptes rattachés	2 105	107	1 998	1 572
Autres créances	860		860	659
Capital souscrit et appelé, non versé				
	3 006	107	2 899	2 263
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 922		1 922	2 375
Charges constatées d'avance				
	1 922		1 922	2 375
ACTIF CIRCULANT	8 625	107	8 518	6 801
Charges à répartir sur plusieurs exe. Primes remboursement des obligations				
TOTAL GENERAL	32 052	3 828	28 224	24 071

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net 31/12/04	Net 31/12/03
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence	665	427
Réserve légale		
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 452	1 902
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	7 250	3 789
	19 367	12 118
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	19 367	12 118
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	301 ✓	
Emprunts et dettes financières divers	3 290 ✓	3 012
	3 591	3 012
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	18	96
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 283	6 138
Dettes fiscales et sociales	206	879
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	194	1 461
Autres dettes	565	367
	5 248	8 845
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	8 857	11 953
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	28 224	24 071

**COMPTÉ DE
RESULTAT**

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	Algérie	Export	31/12/04	31/12/03
Ventes de marchandises				7
Production vendue de biens	37 717	448	38 165	27 395
Production vendue de services	42		42	2
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	37 759	448	38 207	27 404
Production stockée			205	(41)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			197	171
Autres produits			303	117
PRODUITS D'EXPLOITATION			38 912	27 651
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				7
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			27 568	20 995
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]				
Autres achats et charges externes			520	434
			28 088	21 436
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			451	208
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			561	392
Charges sociales			180	27
			741	419
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 319	1 077
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			107	87
Dotations aux provisions pour risques et charges				
			1 426	1 164
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			151	233
CHARGES D'EXPLOITATION			30 857	23 460
RESULTAT D'EXPLOITATION			8 055	4 191

Compte de Résultat (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	31/12/04	31/12/03
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 055	4 191
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	7
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	339	433
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>342</u>	<u>440</u>
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	386	444
Différences négatives de change	651	201
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<u>1 037</u>	<u>645</u>
RESULTAT FINANCIER	(695)	(205)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	7 360	3 986
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<u>11</u>	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11)	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	99	197
TOTAL DES PRODUITS	39 254	28 091
TOTAL DES CHARGES	32 004	24 302
BENEFICE OU PERTE	7 250	3 789

ANNEXE

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles	14		
	14		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	1 051		242
Constructions sur sol propre	2 775		2 912
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 116		834
Installations générales, agencements et divers	621		168
Matériel de transport	496		594
Matériel de bureau, informatique et mobilier	58		16
Emballages récupérables et divers	229		194
Immobilisations corporelles en cours	4 005		1 659
Avances et acomptes	274		464
	17 625		7 083
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 307		429
Prêts et autres immobilisations financières	753		282
	2 060		711
TOTAL GENERAL	19 689		7 794

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles			14	
			14	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			1 293	
Constructions sur sol propre		12	5 675	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Instal. techniques et outillage industriel			8 950	
Instal. générales, agencem. et divers			789	
Matériel de transport			1 090	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			74	
Emballages récupérables et divers		14	409	
Immobilisations corporelles en cours	3 329		2 337	
Avances et acomptes			738	
	3 329	26	21 355	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 736	
Prêts et autres immo. financières	619	94	322	
	619	94	2 058	
TOTAL GENERAL	3 948	120	23 427	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	324	138		462
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outil. indust.	1 763	883		2 646
Inst. générales, agencements et divers	107	64		171
Matériel de transport	122	123		245
Mat. de bureau, informatique et mobil.	23	13		36
Emballages récupérables et divers	90	85	14	161
	2 429	1 306	14	3 721
TOTAL GENERAL	2 429	1 306	14	3 721

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	138		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	883		
Installations générales, agencements et divers	64		
Matériel de transport	123		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	13		
Emballages récupérables et divers	85		
	1 306		
TOTAL GENERAL	1 306		

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL GENERAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répart. sur plus. exercices				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	87	107	87	107
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	87	107	87	107
TOTAL GENERAL	87	107	87	107

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	336	254	82
Autres immobilisations financières	30		30
	366	254	112
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 105	2 105	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	860	860	
	2 965	2 965	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL GENERAL	3 331	3 219	112

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine			155	
- à plus de 2 ans à l'origine	301	146		
Emprunts et dettes financières divers	3 290	1 716	1 574	
Fournisseurs et comptes rattachés	4 283	4 283		
Personnel et comptes rattachés	206	206		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	194	194		
Groupe et associés				
Autres dettes	565	565		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	8 839	7 110	1 729	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Réserves (hors résultat)	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Dividendes encaissés	CA HT dernier exercice	Résultat après impôt	Date de clôture	Prêts et avances consenties
Orasoom	41 566 820	272 228	3,13%	1 300 000	-	-	53 954 380	16 491 627	31/12/2004	-
Nolis	340 000	-	98,24%	334 000	-	-	1 736 708	16 482	31/12/2004	5 166
Finamel	55 000	-	5,45%	3 000	-	-	-	-5 728	31/12/2004	-
Edipa Soummam	53 946	-	100%	53 946	-	-	5 007	-	31/12/2004	-
Chabim	6 636	6 610	95%	43 983	-	-	-	-8 588	31/12/2004	1 174
Megafone	1 000	-	40%	400	-	-	-	-	31/12/2004	-
Autreimage prod	250	-	50%	125	-	-	-	-	31/12/2004	-

Montants exprimés en milliers de dinars

**ETATS DE
GESTION**

Soldes Intermédiaires de Gestion

RUBRIQUES	31/12/04	%	31/12/03	%
Ventes de marchandises			7	0.02
- Coût d'achat des marchandises			7	0.02
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	38 207	100.00	27 397	99.97
+ Production stockée	205	0.53		
- Déstockage de production			41	0.14
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	38 412	100.53	27 356	99.82
CHIFFRE D'AFFAIRES	38 207	100.00	27 404	100.00
- Consommation en provenance des tiers	28 088	73.51	21 429	78.19
VALEUR AJOUTEE	10 324	27.02	5 927	21.62
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	451	1.18	208	0.75
- Charges de personnel	741	1.93	419	1.52
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 132	23.90	5 300	19.34
+ Reprises et transferts de charges	197	0.51	171	0.62
+ Autres produits	303	0.79	117	0.42
- Dotations aux amortissements et provisions	1 428	3.73	1 164	4.24
- Autres charges	151	0.39	233	0.85
RESULTAT D'EXPLOITATION	8 055	21.08	4 191	15.29
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	342	0.89	440	1.60
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	1 037	2.71	645	2.35
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 360	19.26	3 986	14.54
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles	11	0.02		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(11)	(0.02)		
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	99	0.25	197	0.71
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 250	18.97	3 789	13.82
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés	11	0.02		
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	(11)	(0.02)		

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En millions de dinars	2004	2003
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat d'exploitation	7 250	3 788
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie</i>		
<i>ou non liés à l'activité:</i>		
- Amortissements et provisions nets	1 426	1 164
Marge brute d'autofinancement	8 676	4 952
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exp.	4 598	869
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	4 078	5 821
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations (II+IC+IF)	- 3 846	- 3 184
Cession d'immobilisations nettes d'impôts	-	-
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'inv.	- 1 266	745
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 5 112	- 2 439
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emprunts	1 100	593
Remboursements d'emprunts (Subvention)	- 1 298	- 1 980
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations de fin.	-	98
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 198	- 1 289
Variation de trésorerie	-1 232	2 093
Trésorerie d'ouverture	2 375	
Trésorerie de clôture	1 143	



16, Chemin Parmentier
16035 Hydra
Alger Algérie

Téléphone : +213 (0) 21 60 02 38

Télécopie : + 213 (0) 21 60 02 29

Cévital Spa

Rapport d'audit

sur les comptes établis selon
les normes internationales (IFRS)

Période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003

Cévital Spa

Nouveau quai port de Bejaïa

Bejaïa

Ce rapport contient 25 pages

Réf. : JMP-023-003



16, Chemin Parmentier
16035 Hydra
Alger Algérie

Téléphone : +213 (0) 21 60 02 38

Télécopie : + 213 (0) 21 60 02 29

Cévitel Spa

Siège social : Nouveau quai port de Bejaïa, Bejaïa
Capital social : DA 6 000 000 000

Rapport d'audit sur les comptes IFRS

Période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003

Messieurs,

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes de votre société établis selon les normes internationales -IFRS- couvrant la période du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2003, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous votre responsabilité et ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous conduit à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur ces comptes. Les comptes sociaux ont par ailleurs été certifiés sans réserve par votre commissaire aux comptes.

Nous avons effectué notre examen des comptes selon les normes de la profession. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes ainsi que la mise en oeuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes et de vérifier leur traduction chiffrée.

Alger, le 05 Mai 2004

KPMG Algérie Spa

Jean-Marie Pinel
Président Directeur Général

KPMG Algérie Spa
16, Ch. Parmentier 16035
HYDRA - ALGER
Tél: +213(0) 21 60.02.38
Fax: +213.(0) 21.60.02.29

Réf. : MP-023-003 - Période du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2003



Société par actions
au capital de
1 000 000,00 DA

Inscrite au registre de
commerce d'Alger sous
le numéro 02B18 309

Code d'Activité 616 003
Numéro Article
162831211 56

Numéro de Carte
d'Immatriculation
Fiscale
000216289042735

Numéro
d'Identifiant
Statistique
000216280723847

CEVITAL SPA

**Nouveau quai Port de Bejaia
06000 Béjaia**

ETATS FINANCIERS AU 31/12/03

○

○

SOMMAIRE

	Page
NOTE PRELIMINAIRE	1
BILAN	6
Bilan Actif	7
Bilan Passif	8
COMPTE DE RESULTAT	9
Compte de résultat Première partie	10
Compte de résultat (Deuxième partie)	11
ANNEXE	12
Immobilisations	13
Amortissements	14
Provisions inscrites au bilan	16
Etat des échéances des créances et dettes	17
Liste des filiales et participations	18
ETATS DE GESTION	19
Soldes intermédiaires de gestion	20
Tableau des financement et variation de trésorerie	21

Note préliminaire

Annexe au bilan, avant affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003, dont le total est de 26 587 millions de dinars, et au compte de résultat, présente sous forme de liste, et faisant apparaître un bénéfice de 3 789 millions de dinars.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2003. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis selon les normes internationales (IFRS), dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes:

- ✓ continuité de l'exploitation ;
- ✓ permanence des méthodes ;
- ✓ indépendance des exercices.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

ACTIF IMMOBILISE :

Immobilisations incorporelles

Il s'agit de l'acquisition d'un fonds de commerce pour un montant de 14 millions de dinars en 2002.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les frais financiers relatifs aux emprunts contractés pour financer la production des investissements sont activés directement en investissements en cours lorsqu'ils concernent la période de fabrication. Il s'élève à 319 millions de dinars au 31/12/2003.

Amortissements

Les amortissements ont été calculés en fonction de la durée de vie probable des biens.

Désignation	Durée	Mode
Constructions	20 ans	Lineaire
Installations techniques	4-10 ans	Lineaire
Autres immobilisations	3-10 ans	Lineaire

Immobilisations financières

Elles sont constituées par les participations suivantes :

- Crascom	: 1 300	MDZD.
- Nolis	: 4	MDZD.
- F namel	: 3	MDZD.
- Atrimage Prod.	: 0,125	MDZD.
- Semaral	: 0,175	MDZD.

Total : 1 307 MDZD

Ces titres sont évalués à la valeur d'acquisition, sous déduction éventuelle des dépréciations jugées nécessaires compte tenu de la quote-part dans les capitaux propres, des situations particulières au regard de la position de la société sur le marché, de ses perspectives de développement et de rentabilité.

ACTIF CIRCULANT :**Stocks**

Les matières premières et autres approvisionnements, sont évalués aux coûts d'achats, sont gérés selon la méthode de : «premier entré», «premier sorti».

Les encours sont évalués sur la base d'une décote du prix de vente.

Les produits finis sont valorisés sur la base de la décote précitée à laquelle viennent s'ajouter les frais d'emballage.

Aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2003.

Créances et avances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'inventaire est considérée comme inférieure à la valeur nominale lorsque le recouvrement de la créance est partiellement ou totalement compromis, en raison de la situation financière du client.

Cette situation est étudiée au cas par cas, indépendamment de l'état des procédures en cours, engagées à l'encontre du débiteur.

Les créances douteuses sont provisionnées à 50 % ou à 100%

Les créances en devises ont été constatées au cours d'origine ajustées au cours de clôture.

Charges comptabilisées d'avance

Elles concernent essentiellement les contrats de location et d'assurance.

Disponibilités

Les avoirs en devises étrangères sont valorisés au prix d'achat et ajustés au cours de clôture.

CAPITAUX PROPRES :

En MDZD	31-12-2002	Affectation du Résultat	Distribution de dividendes	Résultat au 31/12/04	31-12-2004
Capital social	6 000				6 000
Reserve legale	277	150			427
Autres reserves	37	1865			1 902
Report a nouveau		550	-550		
Résultat	2 565	-2 565		3 789	3 789
Total des capitaux propres	8 879	0	-550	3 789	12 118

Le capital social est composé de 6 000 000 actions de 1 000 Dinars nominal au 31 décembre 2003.

Dettes financières

Elles sont constituées essentiellement des emprunts ayant permis le financement des investissements.

Les dettes en devises ont été constatées au cours d'origine et ajustées au cours de clôture.

Autres dettes

Ces dettes sont liées à l'exploitation et sont acquittées aux échéances normales.

Les dettes en devises ont été constatées au cours d'origine et ajustées au cours de clôture.

Charges à payer

Le montant des charges à payer est détaillé comme suit

- Fournisseurs, factures à recevoir : 121,90 MDZD,
- Congés payés : 23,44 MDZD,
- Charges sociales sur congés payés : 2,24 MDZD,
- Charges fiscales sur congés payés : NEANT (APSI).

Ventilation du chiffre d'affaires (MDA)

En MDZD	Algérie	Export
Produits fabriqués et marchandises	27 033	369
Produits des activités annexes	2	
Totaux	27 035	369

Ecart de change

Au cours de l'exercice, nous avons procédé à un changement de méthode relatif à la comptabilisation des pertes et gains de change latents sur les dettes et créances libellées en devises étrangères.

Sur les exercices antérieurs, les pertes de change latentes étaient constatées par des écarts de conversion et seules les pertes de change latentes (Ecart de conversion actif) étaient comptabilisées en charges financières.

A compter de l'exercice 2003, les pertes et gains de change sont constatés directement en charges et produits financiers.

Les écarts de conversion actif ont été retraités dans la présentation du bilan de l'exercice précédent.

La perte latente de change constatée au 31/12/2003 s'élève à : 6 millions de dinars.

Le gain latent de change constaté au 31/12/2003 s'élève à : 2 88 millions de dinars.

Effectifs au 31 décembre 2003

EFFECTIFS	Exploitation	Projet
Cadres	219	20
Agents de maîtrise	124	42
Employés – Ouvriers	837	686
Totaux	1 180	748

Engagements hors bilan

Contrats d'achat à terme : 1 302 MDZD.

Caution auprès de la banque El-Baraka : 750 MDZD.

Indemnités de retraite du personnel : NEANT

Les droits de retraite perçus par les salariés à la fin de leur carrière sont versés par la Caisse Nationale des Assurances Sociales à l'exclusion de tout autre versement.

Produits et charges hors exploitation

NEANT

Impôt sur les bénéfices

La société bénéficie dans le cadre de l'APSI (Agence de Promotion et de Soutien pour l'Investissement) d'avantages fiscaux prévus par le dispositif de la promotion de l'investissement en Algérie pour une période de cinq ans et ce, à compter du 1/1/1999, date de début de son activité. Elle bénéficie d'une exonération de l'impôt sur les bénéfices et d'un abattement de 17 % sur les charges sociales patronales pour cette période.

Toutefois, cette exonération ne concerne pas les activités en cours de réalisation.

L'entreprise s'engage à investir le bénéfice réalisé en 2003. De ce fait, elle bénéficie d'un taux d'imposition réduit de 15 % au lieu de 30%.

L'impôt sur les sociétés constaté au cours de l'exercice s'élève à 197 millions de dinars.

Impôt différé

NEANT.

Information concernant la concession

La concession relative au terrain à une durée de 30 ans, il n'y a pas lieu de comptabiliser une provision pour remise en état.

B I L A N

Bilan Actif

RIJBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/03	Net 31/12/02
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et dts similaires				
Fonds commercial	14		14	14
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	14		14	14
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	1 051		1 051	86
Constructions	2 775	324	2 451	991
Installations tech., mat. et outillage ind.	8 116	1 763	6 353	1 870
Autres immobilisations corporelles	1 404	342	1 062	292
Immobilisations en cours	4 005		4 005	9 876
Avances et acomptes	274		274	315
	17 625	2 429	15 196	13 430
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés	1 307		1 307	1 045
Prêts	749		749	1 205
Autres immobilisations financières	4		4	27
	2 060		2 060	2 277
ACTIF IMMOBILISE	19 689	2 429	17 270	15 721
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	1 607		1 607	1 951
Stocks d'en-cours de product. de biens	250		250	324
Stocks d'en-cours product. de services				
Stocks produits intermédiaires et finis	306		306	281
Stocks de marchandises				
	2 163		2 163	2 556
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur comm.	32		32	56
Créances clients et comptes rattachés	1 659	87	1 572	991
Autres créances	659		659	396
Capital souscrit et appelé, non versé				
	2 350	87	2 263	1 443
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 375		2 375	1 558
Charges constatées d'avance				
	2 375		2 375	1 558
ACTIF CIRCULANT	6 888	87	6 801	5 557
Charges à répartir sur plusieurs exe.				
Primes remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	26 587	2 516	24 071	21 278

Bilan Passif

RUBRIQUES	Net 31/12/03	Net 31/12/02 (*)
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	6 000	6 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	427	277
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 902	37
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 789	2 565
	12 118	8 879
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	12 118	8 879
Autres fonds propres		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	3 012	5 578
	3 012	5 578
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	96	263
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 138	5 185
Dettes fiscales et sociales	879	244
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 461	717
Autres dettes	367	402
	8 845	6 548
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		
DETTES	11 953	12 389
Ecart de conversion passif		10
TOTAL GENERAL	24 071	21 278

**COMPTÉ DE
RESULTAT**

Compte de Résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	31/12/03	31/12/02
Ventes de marchandises	7		7	
Production vendue de biens	27 026	369	27 395	14 343
Production vendue de services	2		2	2
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	27 035	369	27 404	14 345
Production stockée			(41)	279
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			171	54
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			117	163
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			27 651	14 841
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (et droits de douane)			7	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			20 995	10 232
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)				
Autres achats et charges externes			434	237
			21 436	10 469
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES			208	9
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			392	294
Charges sociales			27	22
			419	316
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 077	494
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			87	
Dotations aux provisions pour risques et charges				
			1 164	494
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			233	74
CHARGES D'EXPLOITATION			23 480	11 362
RESULTAT D'EXPLOITATION			4 191	3 479

Compte de Résultat (Deuxième Partie)

RUBRIQUES	31/12/03	31/12/02
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 191	3 479
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7	4
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	433	14
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	440	18
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	444	337
Différences négatives de change	201	594
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	645	931
RESULTAT FINANCIER	(205)	(913)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 986	2 566
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(1)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion impôts sur les bénéfices	197	
TOTAL DES PRODUITS	28 091	14 859
TOTAL DES CHARGES	24 302	12 294
BENEFICE OU PERTE	3 789	2 565

ANNEXE

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement de recherche et développement	14		
Autres immobilisations incorporelles	14		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	86		965
Constructions sur sol propre	1 189		1 586
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	2 847		5 269
Installations générales, agencements et divers	132		489
Matériel de transport	190		306
Matériel de bureau, informatique et mobilier	36		22
Emballages récupérables et divers	128		118
Immobilisations corporelles en cours	9 876		1 496
Avances et acomptes	315		129
	14 799		10 380
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	1 045		300
Prêts et autres immobilisations financières	1 232		
	2 277		300
TOTAL GENERAL	17 090		10 680

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. de recherche et dévelop.			14	
Autres immobilisations incorporelles			14	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			1 051	
Constructions sur sol propre			2 775	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Instal. techniques et outillage industriel			8 116	
Instal. générales, agencem. et divers			621	
Matériel de transport			496	
Mat. de bureau, informatique et mobil.			58	
Emballages récupérables et divers		17	229	
Immobilisations corporelles en cours	7 367		4 005	
Avances et acomptes		170	274	
	7 367	187	17 625	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés	38		1 307	
Prêts et autres immo. financières		479	753	
	38	479	2 060	
TOTAL GENERAL	7 405	666	19 699	

Amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établ. de recherche et développ. Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	198	126		324
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
installations techniques et outill. indust.	977	786		1 763
inst. générales, agencements et divers	46	61		107
Matériel de transport	78	44		122
Mat. de bureau, informatique et mobil.	13	10		23
Emballages récupérables et divers	57	50	17	90
	1 369	1 077	17	2 429
TOTAL GENERAL	1 369	1 077	17	2 429

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement, de recherche et développement Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	126		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
installations techniques et outillage industriel	786		
Installations générales, agencements et divers	61		
Matériel de transport	44		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10		
Emballages récupérables et divers	50		
	1 077		
TOTAL GENERAL	1 077		

Amortissements (suite)

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de recherche		
Autres immobilisations incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL GENERAL		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartition sur plus exercices				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1/1/1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1/1/1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour grosses réparations Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4	87	4	87
TOTAL GENERAL	4	87	4	87

Etat des Echéances des Créances et Dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	711		711
Autres immobilisations financières	4		4
	715		715
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 659	1 417	242
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Etat - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	659	659	
	2 318	2 076	242
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
TOTAL GENERAL	3 033	2 076	957

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	3 012	959	2 053	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 138	6 138		
Personnel et comptes rattachés	879	879		
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	1 461	1 461		
Groupe et associés				
Autres dettes	367	367		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	11 867	9 804	2 053	

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Sociétés	Capital	Reserves (hors résultat)	Quote-part du capital détenue %	Valeur comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Dividendes encaissés	CA HT dernier exercice	Résultat après impôt	Date de clôture	Prêts et avances consenties
Orascom Nohs	37 916 880 80 000	-2 017 081	3,43%	1 300 000 4 000	-	-	26 427 464 1 114 000	7 461 625 3 821	31/12/2003 31/12/2003	- 85 078
Financel	55 000		5,45%	3 000	-	-	-	-14 502	31/12/2003	-
Autreimage prod	250		50%	125	-	-	-	-	31/12/2003	-
Semeral	250		70%	175	-	-	7 525	1 824	31/12/2003	1 000

Montants exprimés en millions de dinars

**ETATS DE
GESTION**

Soldes Intermédiaires de Gestion

RUBRIQUES	31/12/03	%	31/12/02	%
Ventes de marchandises	7	0.02		
- Coût d'achat des marchandises	7	0.02		
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue	27 397	99.97	14 345	100.00
+ Production stockée			279	1.94
- Destockage de production	41	0.14		
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	27 356	99.82	14 624	101.94
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 404	100.00	14 345	100.00
- Consommation en provenance des tiers	21 429	78.19	10 469	72.98
VALEUR AJOUTEE	5 927	21.62	4 155	28.96
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts et taxes	208	0.75	9	0.06
- Charges de personnel	419	1.52	316	2.20
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	5 300	19.34	3 830	26.69
+ Reprises et transferts de charges	171	0.62	54	0.37
+ Autres produits	117	0.42	163	1.13
- Dotations aux amortissements et provisions	1 164	4.24	494	3.44
- Autres charges	233	0.85	74	0.51
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 191	15.29	3 479	24.25
+ Quote part opérations en commun				
+ Produits financiers	440	1.60	18	0.12
- Quote part opérations en commun				
- Charges financières	645	2.35	931	6.49
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	3 986	14.54	2 566	17.88
Produits exceptionnels				
- Charges exceptionnelles			1	0.00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1)	(0.00)
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	197	0.71		
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 789	13.82	2 565	17.88
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés			1	0.00
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS			(1)	(0.00)

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

En millions de dinars	2003	2002
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat d'exploitation	3 788	2 565
<i>Elimination des charges et des produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:</i>		
- Amortissements et provisions nets	1 164	1 126
Marge brute d'auto-financement	4 952	3 691
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'exp.	869	350
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	5 821	3 341
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations (II-IC-IF)	3 184	4 143
Cession d'immobilisations nettes d'impôts	-	10
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations d'inv.	745	793
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	- 2 439	- 3 340
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		
Emprunts	593	1 840
Remboursements d'emprunts (Subvention)	1 980	1 311
Incidence de la variation des décalages de trésorerie sur les opérations de fin	98	569
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	- 1 289	- 40
Variation de trésorerie	2 093	-39
Trésorerie d'ouverture	282	
Trésorerie de clôture	2 375	